

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pôle Alpin Risques Naturels



Association
Française
pour la Prévention
des Catastrophes
Naturelles et Technologiques

AFPCNT

Mieux comprendre, mieux prévenir

Recueil de bonnes pratiques de prévention des risques naturels en montagne dans le secteur du tourisme

- Massif Alpin -





Préambule

De l'essor mythique du tourisme dans la vallée de Chamonix-Mont Blanc à la réalisation des célèbres Plans Neige (1964-1977), la notion même de « tourisme » n'a eu de cesse d'évoluer au fil des transformations socio-économiques qui façonnent la France du XXème siècle. A ce titre, les Alpes françaises deviennent de facto un lieu d'attractivité au potentiel économique hors-normes et se modernisent afin d'attirer les touristes venus du monde entier.

En s'imposant comme un pilier indispensable du développement économique en montagne, le tourisme de masse et les politiques d'aménagement du territoire ont durablement transformé le paysage alpin au détriment des contraintes naturelles intrinsèques aux territoires de montagnes. 50 ans après la réalisation des Plans Neige, il convient de proposer une alternative à ce qui fut autrefois présenté comme une évidence. Cette alternative aux politiques productivistes des années 70 vise notamment à diversifier l'offre touristique en mettant en avant la richesse patrimoniale et culturelle des Alpes françaises. Transformer ces pratiques touristiques en les adaptant aux enjeux contemporains est aujourd'hui une nécessité afin de réaliser la transition des territoires de montagne.

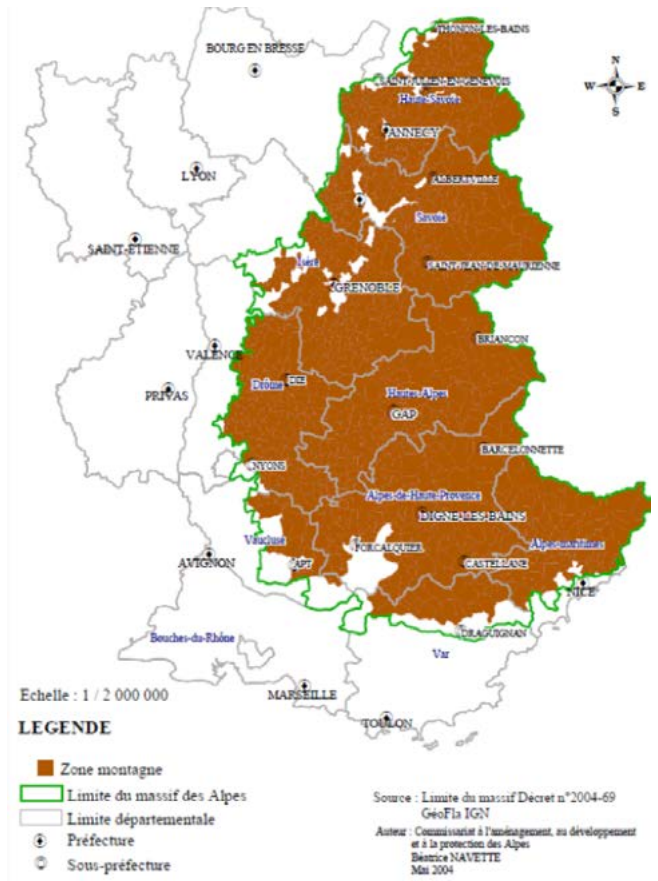
■ De quel territoire parle-t-on ?

Le massif des Alpes françaises représente près de 40 000 km², soit 21 % de la superficie totale de l'Arc alpin, et possède une longue frontière avec les Alpes italiennes et suisses. Il est composé de 42 massifs montagneux. Il existe ainsi des différences marquées au sein du massif, d'un point de vue géographique, climatologique, culturel, des dynamiques de peuplement et de développement économique.

Ce massif s'étend sur deux régions, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, neuf départements (dont quatre en totalité) et 1699 communes. Le périmètre du massif est plus étendu que la surface couverte par les communes classées en « zone de montagne », au titre des aides à l'agriculture de montagne et des bonifications de dotations aux collectivités, le massif couvrant en plus les vallées et certains espaces de piémont. Le massif des Alpes comprend : En région Auvergne Rhône-Alpes (département de la Savoie - département de la Haute-Savoie - département de l'Isère - département de la Drôme : arrondissement de Die et les cantons des arrondissements de Nyons et de Valence). En région Provence-Alpes-Côte d'Azur (département des Alpes-de-Haute-Provence - département des Hautes-Alpes - département des Alpes - département du Var)

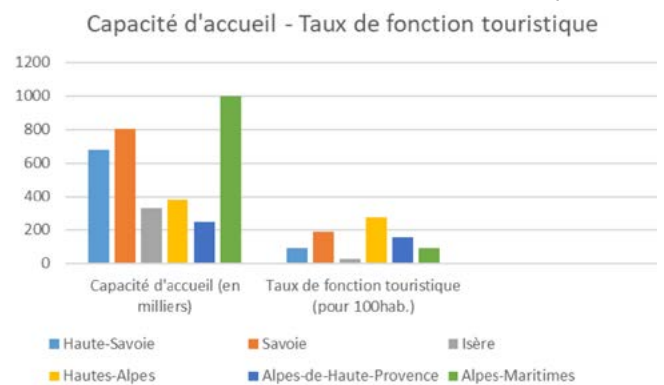
■ Le tourisme au centre des transformations du territoire

Le tourisme constitue un pilier économique majeur pour les communes de montagne, jouant un rôle essentiel dans la création d'emplois et la dynamisation des économies locales. Grâce à une capacité d'accueil répartie entre hébergements marchands (hôtels, campings, résidences de tourisme) et non marchands (résidences secondaires), ces territoires attirent des millions de visiteurs chaque année. Les

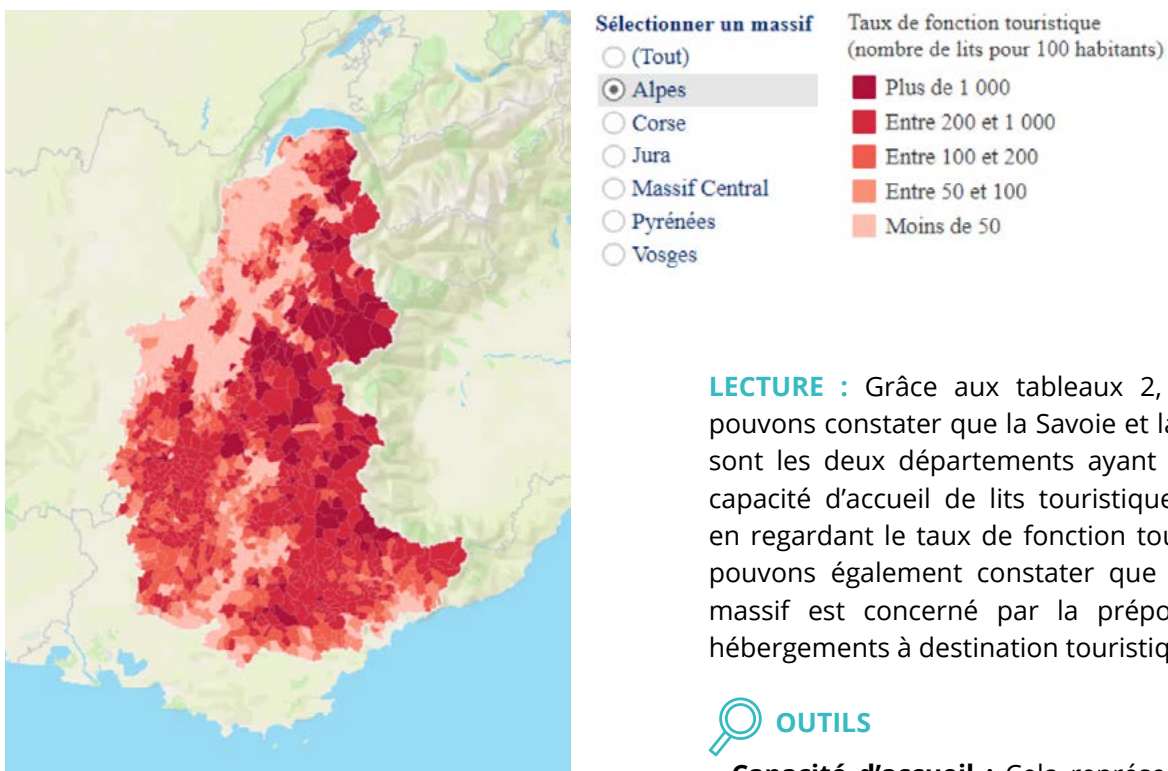
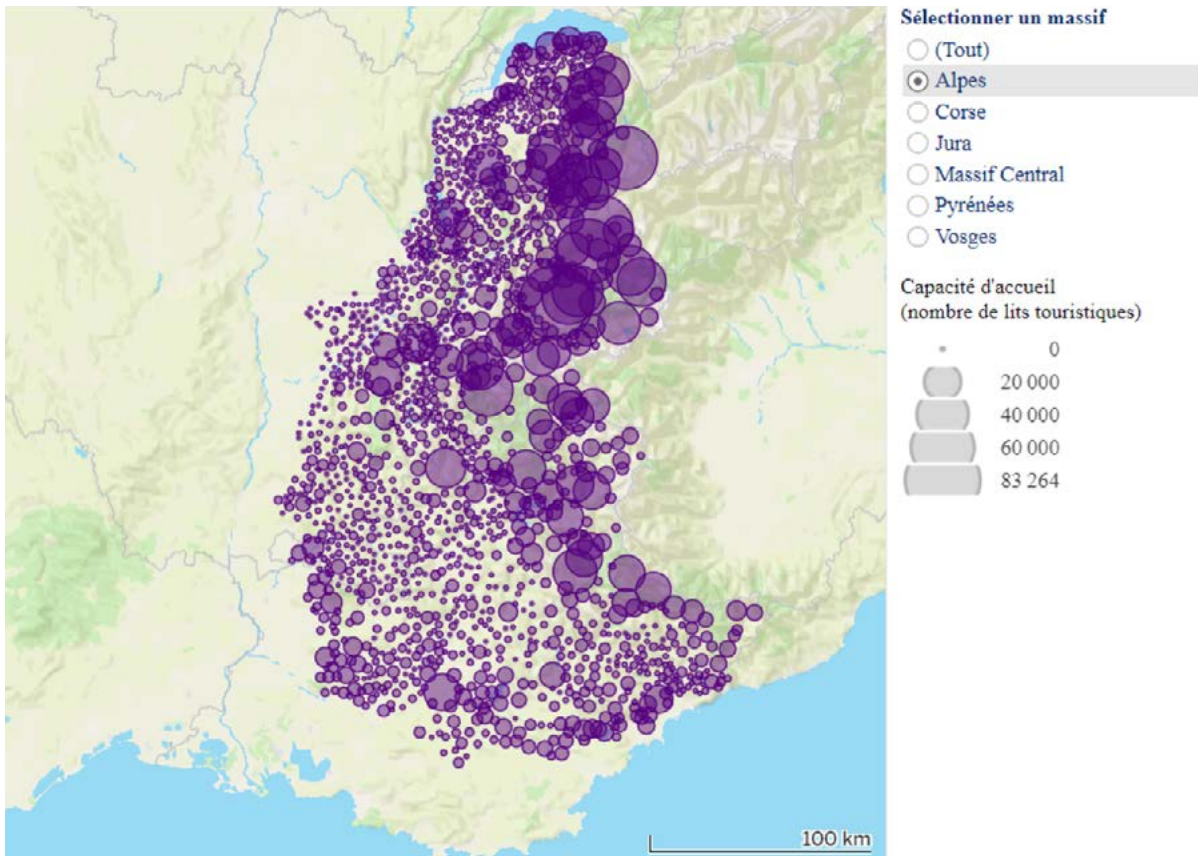


Délimitation de la zone montagne et du massif des Alpes

Alpes concentrent à elles seules plus de 40 % des lits touristiques de montagne, suivies de près par le Massif central avec près de 30 %. L'économie locale repose donc fortement sur cette activité saisonnière, en particulier dans les stations de ski qui tirent une grande partie de leurs revenus de la période hivernale. Toutefois, cette dépendance économique est également une source de vulnérabilité, notamment face aux variations des conditions climatiques et aux transformations des habitudes touristiques.



Délimitation de la zone montagne et du massif des Alpes



LECTURE : Grâce aux tableaux 2, 3 et 4, nous pouvons constater que la Savoie et la Haute-Savoie sont les deux départements ayant la plus grosse capacité d'accueil de lits touristiques. Cependant, en regardant le taux de fonction touristique, nous pouvons également constater que l'ensemble du massif est concerné par la prépondérance des hébergements à destination touristique.

OUTILS

- **Capacité d'accueil :** Cela représente le nombre de lits touristiques en hébergements marchands (hôtels, campings, résidences de tourisme, etc.)
- **Le taux de fonction touristique :** désigne le rapport entre la capacité d'une commune en hébergement touristique (c'est-à-dire le nombre de *touristes* pouvant être accueillis) et le nombre de résidents permanents.

En 2023, la fréquentation des massifs montagneux reste stable avec 43,1 millions de nuitées, confirmant la bonne dynamique observée après deux années record en 2021 et 2022. La saison estivale a été marquée par des séjours plus courts et une prédominance des locations entre particuliers, comme sur Airbnb. En région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), les touristes étrangers ont représenté 20 % de la fréquentation. Malgré les défis environnementaux et climatiques, les refuges de montagne ont enregistré des records de fréquentation en 2023, tous massifs et altitudes confondus.

■ Une pratique touristique vulnérable aux aléas climatiques

Le développement touristique en montagne, bien qu'important pour l'économie locale, engendre des impacts environnementaux notables. La concentration des visiteurs sur des périodes courtes augmente la pression sur les infrastructures et les ressources naturelles. Parmi les principaux problèmes, on note les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports, la gestion difficile des déchets et des eaux usées, ainsi que la préservation de la biodiversité locale. La demande accrue en eau et en énergie

pour les infrastructures touristiques peut aussi provoquer des conflits d'usage avec d'autres secteurs comme l'agriculture ou les résidents permanents, d'autant plus que les ressources sont limitées.

La hausse de la fréquentation estivale accentue ces défis, car la montagne est particulièrement vulnérable durant cette saison. Le réchauffement climatique aggrave les risques, notamment avec la fonte du permafrost, la formation de lacs glaciaires, les crues torrentielles et les incendies. Ces phénomènes représentent une menace pour les touristes, souvent mal informés des dangers, surtout face à la montée récente du tourisme estival. On observe en effet une augmentation du nombre d'interventions par les services de secours durant la saison estivale. De plus, l'activité des services de secours en montagne reste élevée, notamment à cause de l'augmentation continue de la randonnée pédestre et de la diversification de l'offre touristique émanant des offices de tourisme.

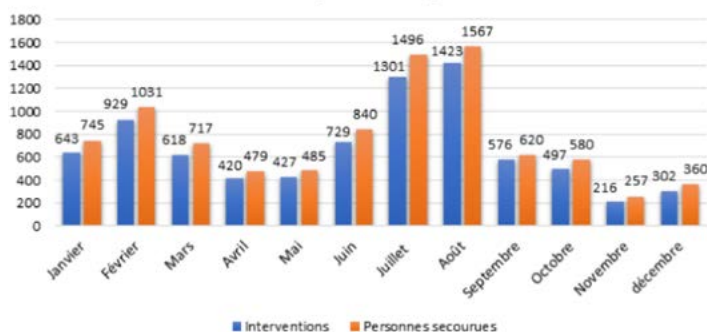
L'activité des services de secours en montagne se poursuit dans une tendance à la hausse, notamment pour la randonnée pédestre qui continue sa progression en 2023.

■ Initiatives locales et collaboration

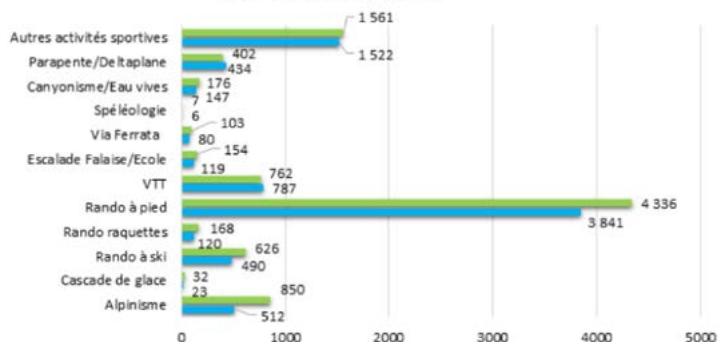
La réussite de l'adaptation au changement climatique dans les territoires de montagne repose sur une concertation étroite entre les différents acteurs locaux, qu'il s'agisse des habitants, des élus, des experts ou des services techniques. Ces parties prenantes abordent des thématiques clés telles que la gestion de la forêt, le développement d'un tourisme durable, la gestion des ressources en eau et les risques naturels. Ces échanges permettent de mettre en place des actions concrètes pour améliorer la résilience des communes de montagne face aux défis environnementaux et économiques posés par le réchauffement climatique.

L'objet de ce travail est de mettre en lumière ces actions concrètes afin de répondre aux problématiques préalablement posées à travers un recueil de « bonnes pratiques ».

Mobilisation des secours (NB=8 081) et des personnes secourues (NB=9 177) par mois



Nombre d'interventions (NB=8 081) et de personnes secourues (NB=9 177) par activités





RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE OBLIGATOIRE :

- **Article L 125-2 du code de l'environnement**

« Les citoyens ont droit à une information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles. »

- **Article L 563-3 du code de l'environnement**

« Dans les zones exposées au risque d'inondation, le maire, avec l'assistance des services de l'Etat compétents, procède à l'inventaire des repères de crues existant sur le territoire communal et établit les repères correspondant aux crues historiques, aux nouvelles crues exceptionnelles ou aux submersions marines. La commune ou le groupement de collectivités territoriales compétent matérialisent, entretiennent et protègent ces repères. »

- **Article R. 125-23 du code de l'environnement**

« Les acquéreurs et locataires doivent être informés lorsque le bien immobilier est situé dans une zone à risques. Cette obligation s'applique aux biens situés dans un périmètre d'exposition aux risques délimité par un plan de prévention des risques (technologiques, naturels, miniers), en zone sismique (2 à 5), en zone à potentiel radon significatif, ou encore dans une zone exposée au recul du trait de côte. »

- **Article R. 125-15 du code de l'environnement**

« Le maire (ou, en cas de transfert de compétence, le président de l'établissement public de coopération intercommunale) doit assurer le respect, pour chaque terrain de camping, des prescriptions d'information, d'alerte et d'évacuation permettant de sécuriser les occupants des terrains situés en zone de risque majeur. »



ZOOM SUR LE DICRIM*

- Inscrite dans le code de l'environnement, la réalisation d'un DICRIM est une obligation réglementaire pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur, soit la **quasi-totalité des communes du massif des Alpes**. Le maire est tenu de faire connaître le DICRIM au public par tout moyen approprié (site internet, événements municipaux, distribution de plaquette)
- Pour atteindre ces objectifs, le maire met en œuvre au moins une fois tous les 2 ans des actions de communication par tout moyen approprié visant à transmettre à la population les informations contenues dans le DICRIM (affichage, réunions publiques, site internet, applications, ...).
- Par ailleurs, lorsque la nature du risque ou la répartition de la population l'exige, le maire peut imposer un affichage relatif aux risques majeurs sur sa commune, notamment dans les établissements et dans les bâtiments recevant plus de 50 personnes ou plus de 15 logements (article R. 125-14 du code de l'environnement).
- Le dispositif réglementaire concernant le DICRIM est codifié dans les articles R. 125-9 à R. 125-14 du code de l'environnement. Le DICRIM doit être mis à jour tous les 5 ans.

* <https://www.georisques.gouv.fr/agir-sur-mon-territoire/les-obligations-reglementaires-de-linformation-preventive>

■ Réchauffement climatique et augmentation des aléas

Le changement climatique, phénomène d'ampleur mondiale aux répercussions multiples, affecte profondément les écosystèmes et les activités humaines qui en dépendent. En montagne, les effets du réchauffement se manifestent de manière particulièrement aiguë : recul des glaciers, dégel du permafrost, érosion accrue et augmentation des événements climatiques extrêmes. Ces transformations, bien que largement documentées par la communauté scientifique, se traduisent par des conséquences tangibles et parfois dramatiques pour les populations locales et touristiques.

La saison estivale de 2024 a commencé avec la catastrophe survenue à la Bérarde, dans la commune de Saint-Christophe-en-Oisans, département de l'Isère haut lieu emblématique de l'alpinisme. Cet événement tragique met en lumière la fragilité accrue de nos territoires face à l'augmentation des catastrophes naturelles exacerbées par ce même réchauffement. Si cet événement est exceptionnel tant par son intensité que par sa brutalité, il s'inscrit dans une série d'incidents similaires survenus ces dernières années dans le massif alpin. Les pouvoirs publics, les professionnels du tourisme et les communautés locales sont aujourd'hui confrontés à la nécessité d'adopter des mesures préventives et d'élaborer des stratégies de gestion intégrée du risque afin de prévenir des futures catastrophes.

Ainsi, la catastrophe de la Bérarde souligne la nécessité de repenser le tourisme en montagne à l'ère du changement climatique. Elle invite à une réflexion collective sur la manière de concilier la préservation de ces précieux espaces naturels et les aspirations économiques et sociales qui les animent. Adapter l'offre touristique face à un public qui se transforme permet d'anticiper l'avenir et ainsi garantir un futur durable à ces régions. En effet, la fréquentation de la montagne est de plus en plus marquée par un public de nouveaux pratiquants, peu familiarisé aux particularités du milieu montagnard lié à l'adaptation des stations de ski aux 4 saisons. On observe ainsi une hausse de la pratique de la randonnée ainsi que d'autres pratiques sportives facilement ac-

cessibles à tous les publics. Ainsi, les territoires sont amenés à mettre en œuvre une politique active et volontaire afin de se réinventer et d'adapter à l'évolution de la pratique du tourisme. Cette transformation peut s'appréhender à travers une revalorisation du patrimoine culturel et de sa géographie, de sa mémoire et de son savoir-faire afin de considérer le risque comme un « atout » dans le développement territorial. Par exemple, la Métropole de Grenoble a décidé de faire du risque torrentiel un plus pour son territoire en créant un espace ludique et instructif autour du risque de crue torrentielles destinée aux touristes ainsi qu'aux habitants de la métropole : La Casemate (voir fiche n°10).

■ Présentation de la méthodologie

Dans le cadre de la promotion et du développement d'une culture du risque commune au sein du massif alpin, le Pôle Alpin des Risques Naturels (PARN) et l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT) se sont engagés dans un effort de recensement des initiatives menées par divers acteurs. Ces actions, portées par les services de l'État, les collectivités locales, les syndicats, ainsi que des particuliers visent à renforcer l'information préventive à destination de la population touristique sur les risques majeurs dans les départements alpins. Cette démarche collective aspire à sensibiliser et préparer les populations face aux défis naturels propres à cette région.

Cet effort de recensement se traduit par la réalisation d'un inventaire de bonnes pratiques, recueil structuré qui recense et documente l'ensemble des actions, stratégies, méthodes ou initiatives jugées efficaces et exemplaires dans la prévention des risques naturels en montagne afin de favoriser l'adoption et la reproduction de ces pratiques par d'autres acteurs du tourisme confrontés à des thématiques similaires. Cet inventaire vise à dépasser le cadre réglementaire de la prévention des risques naturels en diversifiant les outils de sensibilisation comme par exemple, avec la mise en place d'un agenda culturel autour des risques naturels, la réalisation de sentiers pédagogiques ou encore la création d'une application participative visant à recenser les crues éclairs.

■ Présentation des fiches et acteurs contactés

Une fiche type distribuée à l'ensemble des acteurs contactés permet ainsi le référencement de la bonne pratique étudiée. Celle-ci a été élaborée et validée par le PARN et l'AFPCNT. Cette fiche est composée de 5 parties distinctes :

- La thématique traitée (et les critères qu'elle remplit)
- L'exposition aux risques (parmi la liste des aléas naturels référencés en montagne)
- La fiche d'identité de l'acteur (le porteur de projet et ses partenaires)
- Les objectifs de la bonne pratique (son déroulement, ses actions)
- Le retour d'expérience (l'intérêt de la bonne pratique, ses financements etc...)

Chaque fiche met en avant une bonne pratique élaborée par un acteur afin de permettre à d'autres acteurs de s'inspirer ou de reproduire l'objet de cette bonne pratique.



■ Liste des acteurs contactés

Afin de recenser l'ensemble des bonnes pratiques présentes sur le territoire alpin, nous avons échangé avec l'ensemble des acteurs suivants :

- **Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement :**
 - > Auvergne-Rhône-Alpes (AURA)
 - > Provence Alpes Côtes d'Azur (PACA/SUD)
- **Préfecture :**
 - > Isère
- **Direction Départementale des Territoires :**
 - > Haute Savoie
 - > Savoie
 - > Isère
 - > Hautes-Alpes / Alpes de Hautes Provinces
- **Service Interministériel de Défense et de Protection Civile :**
 - > Haute Savoie
- **Villes / Métropoles :**
 - > Grenoble Alpes Métropole
 - > Nice Métropole
- **Syndicats mixtes :**
 - > SMIAGE
- **Communauté de Communes :**
 - > Ubaye Serre-Ponçon
 - > Pays du Briançonnais
 - > Serre-Ponçon
 - > Vallée de Thônes
 - > Serre-Ponçon Val d'Avance
- **Parcs Naturels Régionaux :**
 - > Queyras
 - > Massif des Bauges
 - > Baronnies provençales
- **Associations :**
 - > AIRAP
 - > IRMa
 - > La Chamoniarde
 - > Fédération de la Restauration Hôtellerie de Plein Air
- **Académiques :**
 - > Ludovic Ravanel, projet « Médiadapt », LabEx ITTEM
 - > Philippe Bourdeau, coordinateur scientifique du programme « Refuges sentinelles » LabEx ITTEM
- **Indépendants :**
 - > The INK LINK

D'autres acteurs ont été contactés pour confirmer ou modifier les fiches recueil de bonnes pratiques.

Fiches Recueil des Bonnes Pratiques classées par Thématiques

Catégorie	Format	Intitulé de la bonne pratique	Porteur	N° fiche
Supports d'information et de sensibilisation	Panneaux informatifs	Pose de tableaux commémoratifs	PETR Briançonnais	1
	Bande Dessinée	Réalisation de Bandes Dessinées	Association The Ink Link	2
	DICRIM jeunes	Edition d'un DICRIM pour jeunes	Ville de Nice	3
	Supplément journalistique	Supplément « Prévention des Risques » dans le journal officiel de la Métropole	Grenoble Alpes Métropole	4
	Centre de ressource	Le Pôle Montagne Risk de la Chamoniarde	Association La Chamoniarde	5
		Bac à sable numérique – La Casemate	Grenoble Alpes Métropole	6
	Site internet	Site internet dédié à la Prévention des Risques Majeurs	Grenoble Alpes Métropole	7
	Guide pratique	Elaboration du « Guide du petit débrouillard »	Communauté de communes Alpes d'Azur	8
		Edition de guide pratique en cas d'incendies, inondations et autres risques majeurs	PNR des Baronnies provençales	9
	Sets de table	Création de Sets de table	PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras	10
	Repères de crue	Pose de repères de crues historiques	PNR du Queyras	11
		Pose d'un repère de crue sur les bords d'Arve	SM3A	12
Animations dédiées	Journées à thèmes	Journée d'animations sur les risques naturels	PNR du Queyras	13
		Journée internationale des Risques Naturels à Serres	SMIGIBA	14
		Organisation d'une journée du patrimoine « Rendez-vous avec les Tabasaous »	PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras et Communauté de communes du Briançonnais	15
	Exposition permanente	Exposition Montagne et Risques Naturels Chambéry	Ville de Chambéry	16
	Soirées rencontre / Cinéma	Organisation de soirées « ciné débat » sur les risques naturels	PNR du Massif des Bauges	17
		Soirées rencontre autour des Risques Naturels	PNR du Queyras	18
	Balade préventive	Balade estivale autour des Risques Naturels	SMIGIBA	19
		« Ecotraversée » en Ubaye, une pratique touristique responsable	Association Alpes Là	20
		Ecole des risques en montagne		21
	Pièce de théâtre	Elaboration d'une pièce de théâtre immersive	Université Grenoble Alpes	22
		Réalisation d'une pièce de théâtre « Le torrent est partout »	PNR du Queyras	23
	Exposition itinérante	Exposition numérique itinérante sur les inondations	DREAL PACA	24
	Sentiers thématiques	Réalisation d'un sentier thématique « HistoriSque » sur le territoire Arlysère	Communauté d'agglomération Arlysère	25
		Réalisation d'un sentier pédagogique autour du torrent « Le Manival »	IRMa	26
		Sentier thématique autour d'Aiguilles	PNR du Queyras	27
Création d'un sentier découverte audiovisuelle autour des paravalanches de Celliers		ONF	28	
Sentier de découverte des Maîtres du Mont déserté		ONF-RTM	29	
Ecoguides/Ecogardes	Ecoguides au sein du PNR des Baronnies Provençales	PNR des Baronnies Provençales	30	
	Recrutement de Gardes Régionaux Montagne au sein du PNR du Queyras	PNR du Queyras	31	
Organisation de l'alerte et de la gestion de crise	Système d'alerte	Mise en place d'outils de surveillance et d'alerte des aléas naturels	Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon	32
		Mise en place d'un « Système d'alerte Risques Majeurs »	Communauté des communes des Vallées de Thônes	33
		Prévention par les campings à destination des touristes	FRHPA Sud – Fédération des campings Sud de France PACA	34
		Mise en place d'un automate d'alerte dans la vallée de Chamonix	Mairie de Chamonix	35
	Application participative	Grenoble CivicLab#3 – Création de l'application « VigiTorrents »	Grenoble Alpes Métropole	36

Nom de la bonne pratique : Pose de tableaux commémoratifs

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	PACA
	Département :	Hautes-Alpes (05)
	Commune :	La Salle les Alpes
	Bassin versant :	La Guisane
	Contexte « Risques et tourisme » :	Crues torrentielles, forte fréquentation touristique estivale et hivernale.
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	PETR – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural – Communauté des communes du Briançonnais / Communauté de communes du Briançonnais
	Adresse :	BP 93 – 05100 Briançon // Cité Vauban
	Téléphone :	-
	Mail :	-
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Nom du gestionnaire :	-
	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Oui
Autre :	-	

Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :		Peu de touristes sont au fait des risques naturels présents sur le territoire dans lequel ils partent en vacances. De plus, au regard de la crue torrentielle du 24 juillet 1995, il semble aujourd'hui nécessaire de réactualiser la mémoire collective afin de prévenir l'ensemble des usagers du territoire des risques naturels présents sur la commune.		
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :		<p>Dans un contexte de forte affluence touristique, l'objectif de cette bonne pratique est d'entretenir la culture et la mémoire du risque tout en valorisant le patrimoine du territoire.</p> <p>Pour se faire, en plus d'une centaine de photos ont été récupérées par la mission GIRN, de nombreux témoignages ont été filmés suite à l'évènement. La communauté de communes du Briançonnais organise depuis des visites guidées durant la saison estivale permettant d'entretenir la culture du risque et d'expliquer oralement l'histoire transmise par ces panneaux.</p>		
Quel retour d'expérience ? :		<p>10 panneaux ont vu le jour et ont été mis en place avec la commune le long du torrent mais également dans le village, là où les dégâts ont été les plus importants.</p> <p>Afin de rendre la chose ludique, les panneaux ont été numérotés pour en faire un jeu de piste.</p> <p>Les retours sont largement positifs, plus de 300 personnes ont été recensées durant les visites organisées par l'office de tourisme. La transmission d'information sur le DICRIM notamment suscite un vif intérêt.</p>		
Identité numérique / URL :		PETR_Bilan_de_9_ans_GIRN.pdf		
Date de réalisation de la bonne pratique :		2018		
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input checked="" type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :	Communauté de communes du Briançonnais			
Syndicat mixte :	PETR			
Service de l'Etat :	Office du tourisme de Serre Chevalier Briançon			
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :				
Autre :				
Ressources matérielles				
Moyens humains :	La pose des panneaux informatifs a été entreprise par le PETR à travers la GIRN. Le volet évènementiel « prévention des risques » ajouté par la communauté de communes du Briançonnais s'inscrit dans le cadre du dispositif STePRiM.			
Quelles autres bonnes pratiques peuvent être identifiées ?	L'organisation de journées autour des risques naturels suscite un vif intérêt dans la population touristique autour de la thématique des risques naturels. La Communauté de communes envisage de traduire son DICRIM en Italien et en Anglais afin de rendre celui-ci plus accessible.			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Réalisation de Bandes Dessinées

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	Région SUD
	Département :	Alpes Maritimes (06), Alpes de haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05)
	Commune :	-
	Bassin versant :	-
	Contexte « Risques et tourisme » :	Sur-tourisme, risques naturels majeurs
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	The INK LINK
	Adresse :	
	Téléphone :	+33 7 69 74 11 73
	Mail :	contact@theinklink.org
	Nom du gestionnaire :	Laure Garancher
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Oui
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :		Afin de sensibiliser un public plus jeune, la DREAL PACA et l'AFPCNT ont imaginé une manière ludique d'illustrer les comportements affichés dans le cadre de la campagne nationale « feux de forêt » du ministère de l'écologie : campagne_MTE_Feux_foret		
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :		<ul style="list-style-type: none"> • Une première phase a consisté à analyser les campagnes de prévention précédentes. Il en est ressorti qu'elles étaient souvent basées sur des personnages peu sympathiques, à qui on ne souhaite pas s'identifier, à l'origine des incendies. Cela crée une distance, un mécanisme où le public va se dire « jamais je n'aurais fait ça » ! • The Ink link a proposé de créer des scénarios à l'opposé. En effet, n'importe qui peut, par inadvertance, être à l'origine d'un incendie. Chaque scénario reposait donc sur le principe de présenter des personnages sympathiques auxquels on a envie de s'identifier, avant de les voir commettre une erreur conduisant à un incendie. L'objectif était que le public se dise « j'aurais pu faire cela... Je devrais faire attention ! » • The Ink Link a en parallèle travaillé avec la DREAL et AFPCNT pour choisir les principales causes d'incendie à mettre en scène pour rédiger les scénarios. Cinq situations ont été retenues : la cigarette, le feu de camps, la meuleuse, le brulage de jardin et le pot catalytique • Les artistes de l'association The Ink Link (Aurélié NEYRET et Nicolas PETRIMAUX) ont été sélectionnés pour leur popularité, mais surtout pour leur style graphique travaillé et esthétique, permettant de retenir l'attention du public au milieu d'un flot d'information 		
Quel retour d'expérience ? :		Une bande dessinée permet de faire passer un message de manière insidieuse et ludique en évitant la « contrainte » associée à la prévention dans l'imaginaire collectif.		
Identité numérique / URL :		https://www.observatoire-regional-risques-paca.fr/arc-mediterraneen-pour-un-ete-sans-nuage-une-serie-de-5-bd-pour-sensibiliser-au-risque-de-feux-de		
Date de réalisation de la bonne pratique :				
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :				
Syndicat mixte :				
Service de l'Etat :	DREAL / PACA			
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :	AFPCNT			
Autre :				

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Edition d'un DICRIM pour jeunes

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



VILLE DE NICE

LOCALISATION	Région :	Région PACA
	Département :	Alpes-Maritimes (06)
	Commune :	Nice
	Bassin versant :	-
	Contexte « Risques et tourisme » :	-
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Ville de Nice
	Adresse :	5 rue de l'Hôtel de Ville
	Téléphone :	+33 4 97 13 52 12
	Mail :	risquesmajeurs@ville-nice.fr
	Nom du gestionnaire :	Yannick Dorgigne
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Non
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	-

Documents règlementaires				
Document Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) :	Oui			
Document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) :	Oui			
Information acquéreur locataire (IAL) :	Non			
Terrains de camping et de caravanage dans les zones à risques définies par le préfet (CPS) :	Non, pas de camping			
Plan particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs (PPMS) :	Oui			
Plan familial de mise en Sûreté (PFMS) :	Oui			
Plan de prévention des Risques Naturels Majeurs (PPRNM) :	Oui			
Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :	Oui			
Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :	La ville de Nice est soumise à un climat méditerranéen impliquant des épisodes pluvieux de fortes intensités ainsi que de fortes sècheresses durant la période estivale. L'affluence touristique est un facteur aggravant.			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	Mise en place de brochures destinées aux jeunes dans le cadre de la prévention des risques naturels Il faut que des intervenants puissent passer dans les classes ou les clubs sportifs afin de former les jeunes à ces questions. Par ailleurs, une collaboration avec le service de communication a mis en forme le document pour le rendre ludique et adapté à la lecture pour des jeunes compris entre 6 et 12 ans.			
Quel retour d'expérience ? :	Le document est très utile pour la prévention communale et le développement de la culture du risque. Il est distribué lors de journées à thème, lors d'interventions dans les écoles ou à la rentrée mais aussi dans le cadre des associations sportives niçoises. Cette action permet aux enfants ou aux élèves de ramener un document à la maison pour en discuter avec les parents et d'ainsi sensibiliser la famille entière.			
Identité numérique / URL :	https://www.nice.fr/uploads/media/default/0001/22/Document-information-communal-sur-les-risques-majeurs-jeunes-2017-BD.pdf			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2017			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input checked="" type="checkbox"/> Autres : Obligation de sensibilisation légale
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :	Ville de Nice			
Syndicat mixte :				
Service de l'Etat :				
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :				
Autre :				
Ressources matérielles				
Moyens humains :	1 technicien			
Temps passé :	1 mois à temps complet			
Moyens financiers :	5 000€ pour 10 000 documents imprimés			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Supplément « Prévention des Risques » dans le journal officiel de la Métropole

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	Région Auvergne Rhône Alpes (AURA)
	Département :	Isère (38)
	Commune :	Grenoble
	Bassin versant :	Isère / Drac / Romanche
	Contexte « Risques et tourisme » :	Métropole principalement soumise aux risques d'inondations et technologiques, forte fréquentation touristique
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Grenoble Alpes Métropole
	Adresse :	1 place André Malraux Grenoble 38000
	Téléphone :	04.76.59.59.59
	Mail :	
	Nom du gestionnaire :	Chargé de Mission Risques MARION Bertrand
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	oui
	Inondations – crues torrentielles :	oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	oui
	Séismes :	
	Feux de forêts :	oui
	Risques technologiques :	oui
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :		<p>Le territoire grenoblois est particulièrement vulnérable avec 60% de la population et des emplois du territoire exposé à au moins un risque majeur. En considérant le risque sismique, l'ensemble de la population est exposé. Ces aléas peuvent être naturels comme les éboulements, avalanches, feux de forêts, glissements de terrain, ou encore les inondations de plaine, torrentielles ou de ruissellement sur versant, les séismes... Certains de ces phénomènes comme les inondations ou les feux de forêt sont exacerbés par le changement climatique. Les risques technologiques peuvent être de différents types, risque toxique, nucléaire, thermique (feu) ou de surpression (explosion). Ils peuvent impacter les personnes ou l'environnement.</p> <p>La stratégie risques et résilience métropolitaine comprend un volet lié à la sensibilisation du public aux risques et à la résilience. A travers la GIRN, une stratégie et un plan de communication a été mis en place. La sensibilisation au risque d'inondation des habitants de la métropole s'inscrit dans la stratégie de communication.</p>		
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :		<p>Le supplément « Prévention des Risques » ajouté au journal officiel de la Métropole permet à l'ensemble de ses habitants (449.000) de bénéficier d'une information gratuite concernant la vulnérabilité aux risques, les gestes à adopter en cas d'exposition aux risques ainsi que d'autres informations importantes. Le numéro a été imprimé à plus de 250.000 exemplaires (nombre de foyers).</p>		
Quel retour d'expérience ? :		<p>L'édition d'un supplément gratuit annexé au journal officiel permet à l'ensemble des acteurs touristiques d'être informés des risques présents sur le territoire. Cette initiative peut être exportée sur d'autres territoires à destination des touristes (édition de flyers, etc.).</p>		
Identité numérique / URL :		https://www.calameo.com/read/000326951f96cc90c30e0		
Date de réalisation de la bonne pratique :		2018		
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :	Grenoble Alpes Métropole			
Syndicat mixte :				
Service de l'Etat :				
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :				
Autre :				

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Musée des risques naturels : Le Pôle Montagne Risk de la Chamoniarde

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



La Chamoniarde

LOCALISATION	Région :	Région AURA
	Département :	Haute-Savoie (74)
	Commune :	Chamonix
	Bassin versant :	L'Arve
	Contexte « Risques et tourisme » :	Risques naturels spécifiques à la haute montagne. Forte fréquentation touristique estivale et hivernale
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	La Chamoniarde
	Adresse :	190 place de l'Eglise, 74 400 Chamonix-Mont-Blanc
	Téléphone :	+33 4 50 53 22 08
	Mail :	chamoniarde@chamoniarde.com
	Nom du gestionnaire :	
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Non
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique

Quel est le contexte préliminaire ? :	<p>La Chamoniarde contribue au développement de la sécurité en montagne en s'impliquant au quotidien dans la prévention.</p> <p>Depuis de nombreuses années, elle s'investit dans la formation des pratiquants et assure tout au long de l'année un service unique d'information sur les conditions de la montagne à l'Office de Haute Montagne et de sensibilisation au Pôle Montagne Risk. L'association produit de la documentation et des vidéos.</p> <p>Société de secours hors norme, elle gère également le réseau radio de secours en montagne Sécurité Alerte Mont Blanc et développe du matériel de secours avec le PGHM de Chamonix.</p>
--	---

Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	<p>Le Pôle Montagne Risk est l'espace didactique de La Chamoniarde, permettant à chacun d'apprendre sur le milieu naturel montagnard et ses dangers. L'objectif est de sensibiliser les touristes de manière ludique. Le public cible correspond aux familles, enfants et adolescents. Le Pôle Montagne Risk propose une exposition constituée de panneaux explicatifs et de vidéos ludiques. L'exposition traite des risques multiples pour les pratiquants de la montagne, de l'évolution de ces derniers en fonction du changement climatique et met également en place une multitude d'animations gratuites afin d'éduquer et de sensibiliser les jeunes à la montagne. Les thèmes abordés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La découverte du milieu montagnard • Les risques en montagne • Neige et avalanche • La météo en montagne • Risques majeurs et gestion du risque dans la commune • Changement climatique en montagne • Organisation des secours en montagne 			
Quel retour d'expérience ? :	<p>La responsabilisation individuelle dans un territoire aussi fréquenté que Chamonix est essentielle. Adopter une approche différenciée fondée sur le respect et la responsabilisation individuelle.</p> <p>Chaque pratiquant, quelle que soit sa nationalité ou son niveau, doit se renseigner et connaître les risques avant de s'engager en montagne. Cette notion de responsabilisation est fondamentale pour gérer les comportements des visiteurs, qui doivent être informés des dangers potentiels.</p> <p>La mobilisation d'acteurs pour la gestion des risques en montagne tel que l'Office de Haute Montagne (OHM « la Chamoniarde ») renforce la connaissance des risques présents en montagne. Fondée pour pallier le manque d'informations accessibles sur les conditions en haute montagne, l'OHM recueille et partage des informations précises sur l'état des parcours, des glaciers et des risques potentiels. Cette action est par ailleurs portée par les collectivités territoriales et témoigne de l'engagement de la commune pour ce sujet, qui finance l'OHM. (Claude Jacot, Colloque Risques et tourisme 2024)</p>			
Identité numérique / URL :	https://www.chamoniarde.com/presentation/mission			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2010			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRIM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input checked="" type="checkbox"/> Autres : Prévention
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :	Domaine Skiable de Chamonix			
Collectivités :	Chamonix Mont-Blanc			
Syndicat mixte :				
Service de l'Etat :	Préfecture			
Services de secours :	PGHM Hélico, gendarmerie sécurité civile, SMUR Montagne			
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :				
Autre :	Projet ALCOTRA			
Ressources matérielles				
Moyens humains :	Equipe technique de 6 personnes 10 guides de haute montagne et 50 secouristes opérationnels renfort service de l'Etat			
Temps passé :				
Moyens financiers :	Subvention mairie de Chamonix, + compagnie du Mont-Blanc + parfois ministère des Sports, CD 74, Région AURA, UE (projet ALCOTRA), Mécénat divers			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Supplément « Prévention des Risques » dans le journal officiel de la Métropole

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



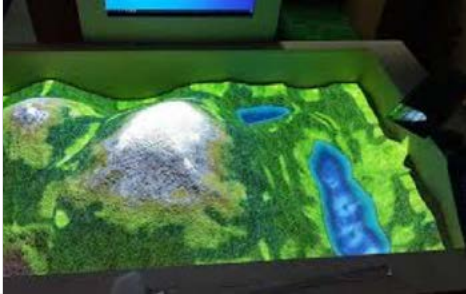

LOCALISATION	Région :	Région Auvergne Rhône Alpes (AURA)
	Département :	Isère (38)
	Commune :	Grenoble
	Bassin versant :	Isère / Drac / Romanche
	Contexte « Risques et tourisme » :	Métropole principalement soumise aux risques d'inondations et technologiques, forte fréquentation touristique
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Grenoble Alpes Métropole
	Adresse :	1 place André Malraux Grenoble 38000
	Téléphone :	04.76.59.59.59
	Mail :	-
	Nom du gestionnaire :	Chargé de Mission Risques MARION Bertrand
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	oui
	Inondations – crues torrentielles :	oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	oui
	Séismes :	
	Feux de forêts :	oui
	Risques technologiques :	oui
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique

Quel est le contexte préliminaire ? :

Le territoire grenoblois est particulièrement vulnérable avec 60% de la population et des emplois du territoire exposé à au moins un risque majeur. En considérant le risque sismique, l'ensemble de la population est exposé. Ces aléas peuvent être naturels comme les éboulements, avalanches, feux de forêts, glissements de terrain, ou encore les inondations de plaine, torrentielles ou de ruissellement sur versant, les séismes... Certains de ces phénomènes comme les inondations ou les feux de forêt sont exacerbés par le changement climatique. Les risques technologiques peuvent être de différents types, risque toxique, nucléaire, thermique (feu) ou de surpression (explosion). Ils peuvent impacter les personnes ou l'environnement.

La stratégie risques et résilience métropolitaine comprend un volet lié à la sensibilisation du public aux risques et à la résilience. A travers la GIRN, une stratégie et un plan de communication a été mis en place. La sensibilisation au risque d'inondation des habitants de la métropole s'inscrit dans la stratégie de communication.

<p>Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :</p>	<p>Ce dispositif se veut être un outil de médiation pour sensibiliser le public à l'aménagement des territoires de montagne contre les inondations.</p> <p>Inspiré du projet AR Sandbox, il est composé d'un bac à sable à la surface duquel une image est projetée. Le programme analyse la surface du sable grâce à une caméra de profondeur et calcule l'image à projeter afin de simuler des phénomènes physiques.</p> <p>Ce dispositif a été redéveloppé pour ajouter à la simulation d'écoulement d'eau du projet initial :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'habillage automatique du relief avec différents types de terrain (Neige, rochers, forêts, herbes, terre, ...) • La représentation visuelle des « laves torrentielles » complétant celle de l'eau • La prise en compte de la nature de ces terrains dans la simulation de l'écoulement de l'eau et des sédiments • La possibilité d'aménager le relief via un écran tactile pour montrer l'action de différentes solutions mises en place (reforestation, seuils végétaux, barrage à sédiments, ...) pour lutter contre les inondations. 			
<p>Quel retour d'expérience ? :</p>	<p>Ce dispositif d'exposition permet de simuler les phénomènes de crues et de manipuler et expérimenter différentes solutions d'aménagements.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>			
<p>Identité numérique / URL :</p>	<p>https://sjp-conseil.fr/realisation/bac-a-sable-numerique-la-casemate/</p> <p>https://www.sitem.fr/nouvelle-declinaison-de-notre-bac-a-sable-numerique-pour-la-mediation-scientifique/</p>			
<p>Date de réalisation de la bonne pratique :</p>	<p>D'abord temporaire, permanente depuis 2020</p>			
<p>Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :</p>	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
<p>Domaine Skiable :</p>				
<p>Collectivités :</p>	<p>Métropole de Grenoble</p>			
<p>Syndicat mixte :</p>				
<p>Service de l'Etat :</p>				
<p>Services de secours :</p>				
<p>Conseil Départemental :</p>				
<p>Conseil Régional :</p>				
<p>Association :</p>	<p>La Casemate (CCSTI centre de culture scientifique, technique et industrielle)</p>			
<p>Autre :</p>	<p>Sip Conseil (entreprise réalisatrice) / INRAE</p>			
Ressources matérielles				
<p>Moyens humains :</p>				
<p>Temps passé :</p>				
<p>Moyens financiers :</p>	<p>Environ 15.000 euros</p>			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Site internet dédié à la Prévention des Risques Majeurs

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	Région Auvergne Rhône Alpes (AURA)
	Département :	Isère (38)
	Commune :	Grenoble
	Bassin versant :	Isère / Drac / Romanche
	Contexte « Risques et tourisme » :	Métropole principalement soumise aux risques d'inondations et technologiques, forte fréquentation touristique
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Grenoble Alpes Métropole
	Adresse :	1 place André Malraux Grenoble 38000
	Téléphone :	04.76.59.59.59
	Mail :	-
	Nom du gestionnaire :	Chargé de Mission Risques MARION Bertrand
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	oui
	Inondations – crues torrentielles :	oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	oui
	Séismes :	
	Feux de forêts :	oui
	Risques technologiques :	oui
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :	<p>Le territoire grenoblois est particulièrement vulnérable avec 60% de la population et des emplois du territoire exposé à au moins un risque majeur. En considérant le risque sismique, l'ensemble de la population est exposé. Ces aléas peuvent être naturels comme les éboulements, avalanches, feux de forêts, glissements de terrain, ou encore les inondations de plaine, torrentielles ou de ruissellement sur versant, les séismes... Certains de ces phénomènes comme les inondations ou les feux de forêt sont exacerbés par le changement climatique. Les risques technologiques peuvent être de différents types, risque toxique, nucléaire, thermique (feu) ou de surpression (explosion). Ils peuvent impacter les personnes ou l'environnement.</p> <p>La Métropole dispose d'une expérience et d'un savoir-faire pour conjuguer protection de sa population, attractivité et développement territorial</p>			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	<p>Le site internet de Grenoble Alpes Métropole permet à l'ensemble des personnes le souhaitant de s'informer sur les risques naturels et technologiques présents sur le territoire de la métropole. Les informations dispensées sont certifiées et redirigent les personnes sur d'autres sites (agenda évènementiel autour de la question des risques naturels, les dispositifs d'aide aux particuliers, connaissance des bons réflexes en cas d'incident, documents règlementaires).</p>			
Quel retour d'expérience ? :				
Identité numérique / URL :	https://www.grenoblealpesmetropole.fr/160-risques-inondation-et-industriels.htm			
Date de réalisation de la bonne pratique :				
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :	Grenoble Alpes Métropole			
Syndicat mixte :				
Service de l'Etat :				
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :				
Autre :	INRAE			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Elaboration du « Guide du petit débrouillard »

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	SUD / PACA
	Département :	Alpes Maritimes (06)
	Commune :	Puget-Théniers
	Bassin versant :	-
	Contexte « Risques et tourisme » :	Fréquentation touristique estivale dans un territoire soumis aux aléas climatiques
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Communauté de communes Alpes d'Azur
	Adresse :	Maison des Services Publics, Pl. Adolphe Conil, 06260 Puget-Théniers
	Téléphone :	04.93.05.02.81
	Mail :	-
	Nom du gestionnaire :	-
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :	Le territoire Alpes d'Azur est soumis à une forte fréquentation touristique estivale ainsi qu'à une augmentation du risque d'incendie compte tenu de la hausse des températures.			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	<p>L'objectif de ce guide pratique est que chaque personne soit en capacité de découvrir ce territoire exceptionnel en parfaite sécurité et dans le respect de l'environnement. Ainsi, le guide est réalisé de manière à donner des informations aux plus jeunes afin de leur donner les outils nécessaires en cas de départ d'incendie ou d'accidents.</p> <p>Le guide comporte 18 pages et est composé de dessins, schémas explicatifs, des numéros d'urgence à appeler en cas d'urgence.</p> <p>La distribution gratuite de ce guide pratique permet aux enfants d'obtenir des informations de manière ludique et autonome.</p> <p>Le guide est distribué par l'office de tourisme : https://www.alpesdazur-tourisme.fr/brochures/</p>			
Quel retour d'expérience ? :	1500 personnes touchées grâce au Guide du Petit Débrouillard lors de la tournée du spectacle de sensibilisation "Attention Pipot" dans le territoire d'Alpes d'Azur (2021)			
Identité numérique / URL :	https://www.alpesdazur-tourisme.fr/wp-content/uploads/2022/05/Guide-du-Petit-Debrouillard-V4-BD.pdf https://www.calameo.com/books/006772172fb1ece6e124a			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2021			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :	Communauté des communes Alpes d'Azur			
Syndicat mixte :				
Service de l'Etat :				
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :				
Autre :	Dessins de Pipot & Lilou : Johanna Crainmark			
Ressources matérielles				
Moyens humains :				
Temps passé :				
Moyens financiers :				

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne


³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Edition de guide pratique en cas d'incendies, inondations et autres risques majeurs

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	Région SUD / AURA
	Département :	Drôme (26) / Hautes-Alpes (05)
	Commune :	
	Bassin versant :	
	Contexte « Risques et tourisme » :	Climat méditerranéen, fortes sécheresses, crues éclairs
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	PNR des Baronnies Provençales
	Adresse :	575 route de Nyons, 26510 Sahune
	Téléphone :	+33 4 75 26 79 05
	Mail :	kchapuis@baronnies-provençales.fr
	Nom du gestionnaire :	Peloux Nicole (Présidente)
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Non
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :	Le PNR des Baronnies Provençales est un parc récent créée en 2015. Le but étant de sensibiliser les touristes et les résidents aux risques majeurs tels que les feux de forêts, accentués par le changement climatique.			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	La création de plaquette préventives à destination des touristes permet de sensibiliser l'ensemble de la population (résidente et touristique) grâce à une diffusion au sein des lieux touristiques ainsi que par les écogardes du Parc Régional. D'autres plaquettes portent également sur le risque incendie ainsi que sur les comportements à adopter lors de crues torrentielles et/ou inondations.			
Quel retour d'expérience ? :				
Identité numérique / URL :	https://risknat.org/girn-alpes-2/actions-des-TAGIRN/Baronnies_provençales/docs/Maket_plaket_risknat_v2_revOCM.pdf			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2017			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres : Actions du Parc
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :	Communes concernées			
Syndicat mixte :	De bassin versant (SMIGIBA) et animateur Natura 2000			
Service de l'Etat :	ONF			
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :				
Autre :				
Ressources matérielles				
Moyens humains :				
Temps passé :				
Moyens financiers :				

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

FICHE 10 / PETR Création de Sets de table

Création de Sets de table

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras



LOCALISATION	Région :	Région SUD / PACA
	Département :	Hautes-Alpes (05)
	Commune :	Aiguilles
	Bassin versant :	Le Guil
	Contexte « Risques et tourisme » :	Station de ski, fréquentation estivale et hivernale
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	PETR – Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
	Adresse :	BP 93 – 05100 Briançon
	Téléphone :	-
	Mail :	-
	Nom du gestionnaire :	-
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Oui
	Autre :	-


Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :	Région marquée par la forte présence d'aléas naturels, le Queyras est soumis à un forte récurrence de catastrophes naturelles comme des glissements de terrain (Le Pas de l'Ours), des crues torrentielles (Le Guil 1957), ainsi que les autres formes de risques naturels répertoriés.			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	La mission GIRN a proposé à plusieurs restaurants la mise en place de sets de table sur le glissement de terrain. Ainsi, le phénomène est présenté de façon ludique et non anxiogène et permet aux personnes d'amorcer une discussion sur le phénomène. La formule peut s'adapter à tous types de territoires et tous types de risques naturels. L'objectif principal des Sets de table est d'informer la population touristique des aléas présents sur le territoire de manière non contraignante.			
Quel retour d'expérience ? :	200 sets de table ont ainsi été créés par la mission GIRN (pour le cas de la commune d'Aiguilles). De très nombreux échanges ont pu naître et la majorité des gens a ainsi pu poser des questions qu'ils n'avaient pas osé poser avant.			
Identité numérique / URL :	PETR_Bilan_de_9_ans_GIRN.pdf			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2018			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :				
Syndicat mixte :	PETR			
Service de l'Etat :				
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :				
Autre :	Restaurateurs de la commune d'Aiguilles			
Ressources matérielles				
Moyens humains :				
Temps passé :				
Moyens financiers :				

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Pose de repères de crues historiques

<input checked="" type="checkbox"/> Connaissance des risques <input type="checkbox"/> Mesures de réduction des aléas <input checked="" type="checkbox"/> Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité <input checked="" type="checkbox"/> Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...) <input type="checkbox"/> Surveillance des phénomènes <input type="checkbox"/> Formation et sensibilisation des salariés <input checked="" type="checkbox"/> Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision <input type="checkbox"/> Alerte <input type="checkbox"/> Exercice et entraînement <input type="checkbox"/> Planification (avant, pendant, après crise) <input type="checkbox"/> Procédure opérationnelle en cas de crise <input type="checkbox"/> Relèvement post crise <input type="checkbox"/> Retour d'expérience <input type="checkbox"/> Partage entre pairs		
LOCALISATION	Région :	Région SUD / PACA
	Département :	Hautes-Alpes (05)
	Commune :	Guillestre
	Bassin versant :	Le Guil
	Contexte « Risques et tourisme » :	Commune soumise à des crues torrentielles, Crues historiques de 1957
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Parc Naturel Régional du Queyras
	Adresse :	3 580 route de l'Izoard, 05 350 Arvieux
	Téléphone :	+33 4 92 46 88 20
	Mail :	pnrq@pnr-queyras.fr
	Nom du gestionnaire :	Bérengère Charnay
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :	La crue centennale du Guil de 1957 et de ses principaux affluents ont marqué profondément les esprits et l'aménagement du territoire. Elles sont analysées à travers différents sujets généraux ou spécifiques en lien avec la gestion de ces événements, l'aménagement du territoire, la culture du risque et la mémoire des habitants. Plusieurs évènements ont pu impacter fortement le territoire et marqué les esprits. L'entretien de la mémoire collective sur le risque inondation par la conservation de hauteurs d'eau historiques est nécessaire pour développer une gestion intégrée des risques naturels sur un territoire.			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	La mutualisation des repères de crue sur le bassin du Guil permet de sensibiliser le grand public en y ajoutant également une exposition de photos historiques, éveillant ainsi l'intérêt du touriste. La mission a pour objectif : - La fabrication de 38 macarons (plaque ronde) de repère de crues - La fabrication de 4 échelles limnimétriques - La fabrication de 10 supports de pose sous forme de poteaux			
Quel retour d'expérience ? :	200 sets de table ont ainsi été créés par la mission GIRN (pour le cas de la commune d'Aiguilles). De très nombreux échanges ont pu naître et la majorité des gens a ainsi pu poser des questions qu'ils n'avaient pas osé poser avant.			
Identité numérique / URL :	https://risknat.org/girn-alpes-2/actions-des-TAGIRN/PNR%20Queyras/actions.html			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2020			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :				
Syndicat mixte :				
Service de l'Etat :	Parc Naturel régional du Queyras			
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :	PARN (TAGIRN)			
Autre :	FEDER (UE)			
Ressources matérielles				
Moyens humains :				
Temps passé :				
Moyens financiers :	Fonds Barnier « Surveillance, prévision des crues et des inondations » Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) soutenu par l'Europe, le fonds FEDER			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

FICHE 12 / SM3A Pose de repères de crue Chamonix

Pose d'un repère de crue sur les bords d'Arve

<input checked="" type="checkbox"/> Connaissance des risques <input type="checkbox"/> Mesures de réduction des aléas <input checked="" type="checkbox"/> Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité <input checked="" type="checkbox"/> Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...) <input type="checkbox"/> Surveillance des phénomènes <input type="checkbox"/> Formation et sensibilisation des salariés <input type="checkbox"/> Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision <input type="checkbox"/> Alerte <input type="checkbox"/> Exercice et entraînement <input type="checkbox"/> Planification (avant, pendant, après crise) <input type="checkbox"/> Procédure opérationnelle en cas de crise <input type="checkbox"/> Relèvement post crise <input type="checkbox"/> Retour d'expérience <input checked="" type="checkbox"/> Partage entre pairs		
LOCALISATION	Région :	AURA
	Département :	Haute-Savoie (74)
	Commune :	Chamonix
	Bassin versant :	Arve
	Contexte « Risques et tourisme » :	Vallée touristique historique soumise aux régimes torrentiels de l'Arve
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Vallée de Chamonix Mont Blanc ; Arve SM3A
	Adresse :	300 Chem. des Prés Moulin 74800 Saint-Pierre-en-Faucigny
	Téléphone :	04 50 25 60 14
	Mail :	Sm3a@sm3a.com
	Nom du gestionnaire :	Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Oui
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique	
Quel est le contexte préliminaire ? :	<p>La pose de repères de crues normalisés est une obligation réglementaire des communes, ils sont destinés à matérialiser le niveau atteint par une crue. Témoins de la mémoire des crues, ils constituent un moyen efficace pour diffuser et entretenir localement la connaissance et la conscience du risque d'inondation.</p> <p>La vallée de Chamonix Mont Blanc est une des vallées les plus visitées des Alpes. Elle cumule ainsi une fréquentation hivernale basée sur les sports d'hiver ainsi qu'un tourisme patrimonial et culturel en toutes saisons. La vallée est également soumise aux aléas naturels typiques de la haute montagne ainsi qu'aux risques d'origines glaciaires et périglaciaires influent ainsi sur l'Arve, rivière principale traversant la vallée.</p>
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	La pose des repères de crue sur le bassin de l'Arve éveille ainsi l'intérêt du touriste. Cela permet l'entretien de la mémoire collective sur le risque inondation ainsi qu'une culture du risque.
Quel retour d'expérience ? :	<p>Le SM3A définit la position du repère et fournir la plaquette. C'est la commune qui se charge de la pose et de l'entretien. Il faut donc établir une convention entre SM3A et commune, ce qui n'est généralement pas une difficulté.</p> <p>En revanche, il peut arriver qu'il soit difficile d'obtenir l'autorisation du propriétaire du support envisagé pour la pose du repère (mur d'habitation, pont...).</p>
Identité numérique / URL :	https://www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr/site/quai-des-moulins-chamonix-mont-blanc
Date de réalisation de la bonne pratique :	2014
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹ <input type="checkbox"/> STePRiM ² <input checked="" type="checkbox"/> PAPI ³ <input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés	
Domaine Skiable :	
Collectivités :	
Syndicat mixte :	SM3A (compétence GEMAPI)
Service de l'Etat :	
Services de secours :	
Conseil Départemental :	
Conseil Régional :	
Association :	
Autre :	
Ressources matérielles	
Moyens humains :	
Temps passé :	
Moyens financiers :	

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Journée d'animations sur les risques naturels

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	Région SUD/PACA
	Département :	Hautes Alpes (05)
	Commune :	Aiguilles
	Bassin versant :	Le Guil
	Contexte « Risques et tourisme » :	Le Queyras est un haut lieu touristique estival et hivernal soumis à l'ensemble des risques naturels.
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Parc Naturel Régional du Queyras
	Adresse :	3 580 route de l'Izoard, 05 350 Arvieux
	Téléphone :	+33 4 92 46 88 20
	Mail :	pnrq@pnr-queyras.fr
	Nom du gestionnaire :	Bérengère Charnay
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Oui
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique			
Quel est le contexte préliminaire ? :	Le Queyras est un territoire de haute montagne soumis à une forte fréquentation estivale et hivernale. La pratique des sports multiples nécessite une sensibilisation de la part des acteurs du tourisme afin d'informer la population touristique des dangers encourus.		
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	<p>Pour se faire, l'utilisation de nouveaux moyens de communication sur les risques naturels permet de transmettre une information préventive d'une façon ludique et non-anxiogène. Ainsi, la journée sur les risques naturels doit permettre de développer une culture du risque à travers un programme d'animation ludique et interactif.</p> <p>Sont ainsi proposées les activités suivantes : une sortie de terrain sur le sentier du Pas de l'Ours, un échange avec plusieurs personnalités scientifiques spécialisées dans la thématique des risques en montagne, une pièce de théâtre (« Sain et Sauf ? ») ainsi qu'une conférence récapitulative en fin de journée.</p>		
Quel retour d'expérience ? :	La Journée « Va Vers Ton Risque » s'est déroulée le 22/10/2022 (cf. bilan de la journée). Cette animation permet au territoire de mettre en valeur son patrimoine historique, culturel et environnemental tout en diffusant des informations préventives au sujet du tourisme en montagne.		
Identité numérique / URL :	https://www.pnr-queyras.fr/culture-risque/ https://risknat.org/science-decision-action/miroir/		
Date de réalisation de la bonne pratique :	2022		
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³ <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Projet FEDER Alpes « MIROIR »
Partenariats mobilisés			
Domaine Skiable :			
Collectivités :			
Syndicat mixte :			
Service de l'Etat :	Parc naturel régional du Queyras ; BRGM		
Services de secours :			
Conseil Départemental :			
Conseil Régional :	Région Sud		
Association :			
Autre :	Monviso Biosphère UNESCO		
Ressources matérielles			
Moyens humains :			
Temps passé :			
Moyens financiers :	Journée financée par le fonds FEDER dans le cadre du POIA (Programme Interrégional du Massif des Alpes) « MIROIR »		

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

FICHE 14 / SMIGIBA journée sur les Risques Naturels

Journée internationale des Risques Naturels à Serres

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	SUD / PACA
	Département :	Hautes Alpes (05)
	Commune :	Serres
	Bassin versant :	Buëch
	Contexte « Risques et tourisme » :	Lecture de paysage et implantation humaine
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Journée internationale des Risques Naturels
	Adresse :	10 rue Léon Cornand - 05 400 VEYNES
	Téléphone :	09 66 44 21 26
	Mail :	contact@smigiba.fr
	Nom du gestionnaire :	SMIGIBA – Syndicat Mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Non
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	Non

Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :	Le Buëch est un torrent soumis aux aléas torrentiels issus de l'influence climatique méditerranéenne. De ce fait, la montée des eaux peut être rapide et brutale. De plus, le lit majeur du Buëch s'est progressivement retrouvé enseveli par la végétation ainsi que l'urbanisation post-guerre laissant croire à un lit rétréci. Pourtant, l'étude historique du cours d'eau démontre l'existence de crues centennales mettant directement en danger les constructions les plus récentes.			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	L'organisation d'une journée internationale des risques a pour but d'entretenir la culture du risque à travers le partage de la mémoire d'un territoire. Ainsi, la mise en avant du patrimoine culturel et environnemental s'accompagne d'une sensibilisation aux aléas naturels. Plusieurs intervenants extérieurs en profitent pour dispenser une présentation rapide des autres risques prépondérants sur le territoire, notamment les feux de forêts ainsi que la problématique de l'entretien des digues.			
Quel retour d'expérience ? :	Une vingtaine de personnes a participé, majoritairement des élus. 2 autres journées sur les risques ont été organisées par la suite à destination plus spécifique des élus.			
Identité numérique / URL :	https://smigiba.fr/journee-internationale-des-risques-naturels/ https://smigiba.fr/wp-content/uploads/2019/09/2019-09-programme-journee-risknat.pdf			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2019			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRIM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :	PNR des Baronnies Provençales			
Syndicat mixte :	SMIGIBA			
Service de l'Etat :	FNADT, DDT 05			
Services de secours :				
Conseil Départemental :	Hautes Alpes (05)			
Conseil Régional :	Région SUD			
Association :	PARN (GIRN)			
Autre :	FEDER			
Ressources matérielles				
Moyens humains :	1 personne du SMIGIBA en binôme avec la chargée de mission TAGIRN du PNR des Baronnies			
Temps passé :	2 semaines environ pour l'organisation et la journée			
Moyens financiers :	135 € pour les affiches de l'événement			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

FICHE 15 / PETR CC du Briançonnais Journée patrimoniale

Organisation d'une journée du patrimoine « Rendez-vous avec les Tabasaous »

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



Visite du Pont Levis, entretien de la mémoire sur les habitudes anciennes concernant le risque torrentiel.

LOCALISATION	Région :	Région SUD / PACA
	Département :	Hautes-Alpes (05)
	Commune :	Saint-Chaffrey
	Bassin versant :	
	Contexte « Risques et tourisme » :	Station de ski à forte fréquentation touristique estivale et hivernale
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	PETR – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural // Communauté de communes du Briançonnais
	Adresse :	BP 93 – 05100 Briançon // Cité Vauban
	Téléphone :	-
	Mail :	-
	Nom du gestionnaire :	-
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	
	Risques technologiques :	
	Autre :	

Objet de la bonne pratique	
Quel est le contexte préliminaire ? :	Afin d'entretenir la mémoire collective des inondations torrentielles qui ont touché la commune de Saint-Chaffrey le 28 Août 2022, des visites communales sont organisées afin de mettre en valeur le patrimoine de la commune, dont le pont levis est l'attraction principale. Ces visites sont effectuées lors de des essais réalisés deux fois par ans afin de s'assurer de son fonctionnement.
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	Les visites continuaient ensuite dans le village où la mission GIRN montrait comment les montagnards se protégeaient des aléas naturels (batardeaux, etc.) et ce depuis plusieurs siècles. Le but est donc d'entretenir une mémoire collective. Enfin, durant ces manifestations étaient présents les cors des Alpes (les Briançonneurs). La mission faisait ainsi le lien avec les systèmes d'alerte historique et ceux actuels. La mise en valeur du patrimoine culturel constitue un atout permettant de diffuser des informations préventives aux touristes.
Quel retour d'expérience ? :	Parler des risques naturels sans les stigmatiser en montrant qu'ils font partis du « paysage » local. Des messages de prévention peuvent également être passés. Interventions agrémentées d'anecdotes historiques (exvoto au deuxième étage des maisons tournées vers les cours d'eau, repères de crues sur les façades, ...). Apporter une autre vision du bâti et de l'organisation des sociétés montagnardes. Ces visites ont réuni durant ces 4 années plus de 500 personnes (populations locales, touristiques et résidences secondaires).
Quelles autres bonnes pratiques peuvent être identifiées ?	L'organisation de journées autour des risques naturels suscite un vif intérêt dans la population touristique autour de la thématique des risques naturels. La Communauté de communes envisage de traduire son DICRIM en Italien et en Anglais afin de rendre celui-ci plus accessible.
Identité numérique / URL :	https://www.serre-chevalier.com/fr/activites/patrimoine-visites-guidees/bienvenue-tabasaous
Date de réalisation de la bonne pratique :	2015 – 2016 – 2017 – 2018 // jusqu'à aujourd'hui
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹ <input checked="" type="checkbox"/> STePRiM ² <input type="checkbox"/> PAPI ³ <input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés	
Domaine Skiable :	
Collectivités :	Communauté de communes du Briançonnais
Syndicat mixte :	PETR
Service de l'Etat :	Office du tourisme de Serre Chevalier Briançon
Services de secours :	
Conseil Départemental :	
Conseil Régional :	
Association :	
Autre :	
Ressources matérielles	
Organisation :	L'action de « Rendez-vous avec les Tabasaous » a débuté avec le PETR dans le cadre de la GIRN. Aujourd'hui, la Communauté de communes du Briançonnais perpétue cette activité événementielle durant la saison estivale.

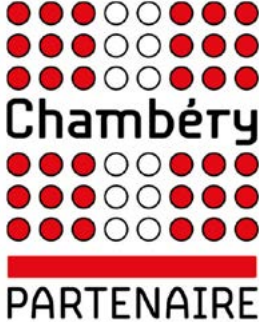
¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

FICHE 16 / Ville de Chambéry Exposition permanente

Exposition Montagne et Risques Naturels Chambéry

<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Connaissance des risques <input type="checkbox"/> Mesures de réduction des aléas <input checked="" type="checkbox"/> Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité <input checked="" type="checkbox"/> Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...) <input type="checkbox"/> Surveillance des phénomènes <input type="checkbox"/> Formation et sensibilisation des salariés <input checked="" type="checkbox"/> Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision <input type="checkbox"/> Alerte <input type="checkbox"/> Exercice et entraînement <input type="checkbox"/> Planification (avant, pendant, après crise) <input type="checkbox"/> Procédure opérationnelle en cas de crise <input type="checkbox"/> Relèvement post crise <input type="checkbox"/> Retour d'expérience <input checked="" type="checkbox"/> Partage entre pairs 		
LOCALISATION	Région :	Auvergne Rhône-Alpes (AURA)
	Département :	Savoie (73)
	Commune :	Chambéry
	Bassin versant :	La Lysse
	Contexte « Risques et tourisme » :	Ville touristique soumise aux Risques naturels d'un territoire de montagne
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Galerie Euréka
	Adresse :	150 Rue de la République, 73000 Chambéry
	Téléphone :	04 79 60 04 25
	Mail :	
	Nom du gestionnaire :	Ville de Chambéry
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Oui
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :	Chambéry est une ville de forte affluence touristique estivale et hivernale. De ce fait, l'ouverture de la galerie Euréka à travers l'exposition permanente de la Galerie Euréka permet de rapprocher la ville de son environnement proche et d'ainsi effectuer une liaison entre risques urbains et risques montagnards. En effet, comme à Grenoble, les touristes sont le plus souvent dépourvus d'informations dès qu'ils quittent le centre urbain et se retrouvent confrontés à des problématiques issus des risques naturels (inondations torrentielles, chutes de pierres etc...).			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	L'exposition permanente de la Galerie Euréka est un lieu ludique de découvertes scientifiques. Grâce à de nombreuses expériences, manipulations, quiz, maquettes interactives et jeux, les visiteurs découvrent le monde des sciences et des technologies dans un laboratoire naturel, la montagne. Cette exposition permanente permet de sensibiliser un public jeune à travers des activités ludiques et des informations au sujet du milieu montagnard.			
Identité numérique / URL :	https://www.chambery.fr/474-espace-montagne.htm			
Date de réalisation de la bonne pratique :	NC			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRIM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :	Ville de Chambéry			
Syndicat mixte :				
Service de l'Etat :				
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :				
Autre :				
Ressources matérielles				
Organisation :	L'action de « Rendez-vous avec les Tabasaous » a débuté avec le PETR dans le cadre de la GIRN. Aujourd'hui, la Communauté de communes du Briançonnais perpétue cette activité événementielle durant la saison estivale.			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Organisation de soirées « ciné débat » sur les risques naturels

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	AURA
	Département :	Savoie (73)
	Commune :	Le Châtelard
	Bassin versant :	Le Chéran
	Contexte « Risques et tourisme » :	Moyenne montagne
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	PNR des Bauges
	Adresse :	Av. Denis Therme, 73630 Le Chatelard
	Téléphone :	+33 4 79 54 86 40
	Mail :	info@parcdesbauges.com
	Nom du gestionnaire :	Syndicat mixte du PNR du Massif des Bauges
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique

Quel est le contexte préliminaire ? :

Ce travail, mené avec les géoparcs, s'inscrit dans les objectifs de l'ONU de développer la culture du risque.
La maîtrise du risque peut être valorisée vis-à-vis des usagers du territoire par une approche décalée, à travers des supports touristiques comme des soirées ciné-films. Cette activité permet d'enrichir l'offre culturelle proposée aux touristes et habitants de la vallée tout en sensibilisant les usagers de la montagne aux risques naturels présents sur le territoire.

Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	La soirée « Ciné-débat » a pour objectif d'échanger sur cette thématique à travers la projection d'un film « 900 ans face aux avalanches », suivie d'une table ronde sur les apports et les limites des démarches de sensibilisation pour améliorer la culture des risques naturels en montagne.			
Quel retour d'expérience ? :	<p>Le sujet reste assez facile à aborder car il n'y a pas d'habitation en zone d'avalanche. Dans le film on ne voit pas d'avalanche, car il n'y en a plus. D'où la réflexion sur la façon de communiquer sur le risque.</p> <p>La relative sécurité du site, liée notamment à la présence de nombreux ouvrages (gazex, reboisement, paravalanches), a clairement joué pour que les élus acceptent la démarche.</p> <p>Ce film a rencontré un franc succès auprès des touristes lors des projections à Valmorel et à Celliers.</p>			
Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la réalisation de la bonne pratique ? :	<p>Facteurs de succès et de difficultés pour la patrimonialisation du risque : Pour « mettre en tourisme » il faut du contenu (scientifique, historique, artistique...).</p> <p>Il est plus facile d'aborder des événements plutôt anciens et n'ayant pas eu de conséquences catastrophiques (politiquement corrects) que de traiter des risques auxquels les populations sont confrontées régulièrement comme les inondations.</p> <p>Privilégier une approche par l'aléa plutôt que par le risque représente une forme de distanciation avec le lecteur. Par exemple si la commune ne veut pas qu'on parle du plan d'évacuation, il n'y a pas d'éducation au risque mais seulement à l'aléa.</p> <p>Généralement, il faut que les élus approuvent, ensuite les services suivent. Par exemple, le maire du Châtelard était réticent au début, mais le film a aidé à le convaincre car il véhicule une connaissance intime du pays et une façon de se réapproprier les terres pour ceux qui sont revenus.</p> <p>Le film et la démarche associée offrent vraiment un lieu de convergence entre touristes et habitants, et aussi une offre relationnelle. Par exemple, dans le cas des films diffusés dans les offices du tourisme en Maurienne, il y avait une forte demande des élus de ne pas inclure d'images anxiogènes.</p> <p>Il faut aussi des gens connus et reconnus pour porter le projet.</p>			
Identité numérique / URL :	https://www.irma-grenoble.com/07videotheque/celliers/index.php https://www.onf.fr/onf/l/onf-agit/+/615::900-ans-face-aux-avalanches-un-film-sur-la-protection-contre-les-risques-naturels-en-savoie.html https://risknat.org/wp-content/uploads/2024/11/CR-Soiree-Cine-debat_JA-GIRN-SDA-2023.pdf			
Date de réalisation de la bonne pratique :				
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRIM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :				
Syndicat mixte :	PNR du Massif des Bauges			
Service de l'Etat :	ONF-RTM			
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :	IRMa			
Autre :				
Ressources matérielles				
Moyens humains :	Christophe Lansigu			
Temps passé :	3h/soirée			
Moyens financiers :	Moyen statuaire			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Soirées rencontre autour des Risques Naturels

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	Région SUD / PACA
	Département :	Hautes-Alpes (05)
	Commune :	Aiguilles
	Bassin versant :	Le Guil
	Contexte « Risques et tourisme » :	Forte fréquentation touristique estivale et hivernale
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Parc Naturel Régional du Queyras
	Adresse :	3 580 route de l'Izoard, 05 350 Arvieux
	Téléphone :	+33 4 92 46 88 20
	Mail :	pnrq@pnr-queyras.fr
	Nom du gestionnaire :	Béregère Charnay
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique

Quel est le contexte préliminaire ? :

Les vallées du Queyras sont un territoire connu et reconnu pour les randonneurs à ski. Le ski de randonnée continue sa progression et le nombre de pratiquants sur le territoire continue d'augmenter. A la suite d'une rencontre en janvier 2021 entre les communes, le parc, le club Montagne Queyras (organisateur du Grand Béal) et l'office de tourisme, l'ensemble des acteurs ont partagé le souhait de structurer une offre de ski de randonnée balisée et sécurisée, intégrant la sensibilisation aux risques naturels (avalanche) et au dérangement de la faune sauvage.

Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la culture du risque avalanche auprès des pratiquants du ski de randonnées et des sports d'hiver. • Renforcer les capacités des acteurs locaux et régionaux en matière de prévention, d'information, de sensibilisation, et de surveillance du risque avalanche. • Participer à la cartographie des terrains avalancheux sur des secteurs fréquentés. • Sensibiliser les pratiquants du ski de randonnée et de la randonnée en raquettes aux impacts environnementaux de l'activité comme le dérangement de la faune sauvage dans des zones refuge où il est souhaitable de limiter les déplacements • Contribuer au projet de développement d'une dynamique pédagogique et harmonisée autour du ski de randonnée et de la randonnée en raquettes. • Caractériser l'attitude des usagers vis-à-vis des enjeux environnementaux et sécuritaire. • Contribuer aux observations sur les risques naturels et la faune sauvage. 			
Quel retour d'expérience ? :	<ul style="list-style-type: none"> • Les écocardes animent des soirées-rencontres pour le grand public dans les villages du Queyras dont l'objectif est d'expliquer comment ne pas déranger les animaux en hiver, et de tout savoir pour bien préparer sa randonnée vis à vis du risque avalanche. • Le film «Hors-piste», sensible et sauvage» de Guillaume Collombet est projeté, un jeu de découverte sur la vie en hiver du tétras lyre pour connaître les bons comportements à avoir pour ne pas le perturber est également organisé et des temps d'échange avec les écocardes du Parc sont possibles. 			
Identité numérique / URL :	https://www.pnr-queyras.fr/faire-sa-trace-partager-lespace/			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2024			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :				
Syndicat mixte :	Parc naturel régional du Guillestrois et du Queyras			
Service de l'Etat :	Office de tourisme du Queyras			
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :	Région SUD			
Association :				
Autre :	FEDER			
Ressources matérielles				
Moyens humains :				
Temps passé :				
Moyens financiers :	Fonds Barnier « Surveillance, prévision des crues et des inondations » Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) soutenu par l'Europe, le fonds FEDER			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Balade estivale autour des Risques Naturels

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	Région Sud
	Département :	Hautes Alpes (05)
	Commune :	Serres / Veynes
	Bassin versant :	Buëch / Autres
	Contexte « Risques et tourisme » :	Inondation torrentielles récurrentes et un lit de rivière recouvert par la végétalisation.
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Randonnées conférences autour des risques
	Adresse :	10 rue Léon Cornand - 05 400 VEYNES
	Téléphone :	09 66 44 21 26
	Mail :	contact@smigiba.fr
	Nom du gestionnaire :	SMIGIBA – Syndicat Mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Non
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	Non

Objet de la bonne pratique

Quel est le contexte préliminaire ? :

Le Buëch est un torrent soumis aux aléas torrentiels issus de l'influence climatique méditerranéenne. De ce fait, la montée des eaux peut être rapide et brutale. De plus, le lit majeur du Buëch s'est progressivement retrouvé enseveli par la végétation ainsi que l'urbanisation post-guerre laissant croire à un lit rétréci. Pourtant, l'étude historique du cours d'eau démontre l'existence de crues centennales mettant directement en danger les constructions les plus récentes.

Une action de sensibilisation multirisque a donc été entreprise afin d'entretenir cette mémoire et d'expliquer l'implantation humaine en fonction des risques.

Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	<p>L'objectif des balades estivales est d'allier la revalorisation du patrimoine culturel et environnemental tout en entretenant la culture du risque en réhabilitant la mémoire locale grâce à l'émergence d'une culture multi-risques.</p> <p>Durant 2 saisons estivales en 2020 et en 2021, plusieurs dates ont ainsi été proposées en partenariat avec les offices de tourisme du Dévoluy, de Sisteron et Buëch, des Sources du Buëch, des Baronnies provençales.</p> <p>Les balades ont eu lieu sur l'ensemble des territoires couverts par les offices de tourisme.</p>			
Quel retour d'expérience ? :	<p>60 personnes environ par saison estivale, pas uniquement des touristes, il y a également eu des locaux</p> <p>7 sorties en 2020</p> <p>6 sorties en 2021</p>			
Identité numérique / URL :	<p>https://smigiba.fr/wp-content/uploads/2020/07/livret_sorties-2020_SMIGIBA.pdf</p> <p>https://smigiba.fr/des-sorties-thematiques-pour-egayer-votre-ete/</p> <p>https://www.ledauphine.com/environnement/2020/07/02/samedi-une-balade-autour-des-risques-naturels</p> <p>https://www.ledauphine.com/environnement/2021/07/16/une-balade-autour-des-risques-naturels-le-long-du-sentier-des-moines</p>			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2020 et 2021			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :				
Syndicat mixte :	SMIGIBA			
Service de l'Etat :	FNADT			
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :	Région SUD			
Association :	PARN (GIRN)			
Autre :	FEDER Massif des Alpes			
Ressources matérielles				
Moyens humains :	2 personnes (1 personne du SMIGIBA + un accompagnateur)			
Temps passé :	8-10 jours pour chaque année (pour le personnel du SMIGIBA : préparation, sortie)			
Moyens financiers :	Budget de 1450 € sur les 2 étés			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Itinérances « Ecotraversées », une pratique touristique responsable

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	AURA / SUD
	Département :	Organisé sur plusieurs territoires : Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Isère (38)
	Commune :	<ul style="list-style-type: none"> • Ubaye : Val d'Oronaye, St Paul sur Ubaye, Barcelonnette • Queyras : Guillestre, Eygliers, Ceillac, Molines-en-Queyras, • Ecrins : La Grave, Villar-d'Arène, Vallouise-Pelvoux, Saint-Christophe-en-Oisans, le Monetier-Les-Bains, Saint-Véran, Abriès-Ristolas • Belledonne : Chamrousse, Revel, Les Adrets, Haut-Bréda
	Bassin versant :	-
	Contexte « Risques et tourisme » :	Territoire soumis aux risques en montagne et à forte fréquentation touristique hivernale et estivale
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Association ALPES LA
	Adresse :	5 Place Bir Hakeim 38000 GRENOBLE
	Téléphone :	07 67 89 30 38
	Mail :	contact@alpes-la.org
	Nom du gestionnaire :	Vincent MARTIN Chargé de Développement, accompagnateur en montagne
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Oui
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique

<p>Quel est le contexte préliminaire ? :</p>	<p>Le projet des Ecotraversées est né en 2018 à l'initiative d'Alpes Ecotourisme et organisé avec le Comité de l'Isère des Clubs Alpains. La première Ecotraversée a vu le jour en Belledonne et a fait l'objet d'un film : « Ecotraversée de Belledonne, Notre avenir en chemin ». Après plusieurs années d'Ecotraversées en Belledonne et suite à l'intérêt grandissant des pratiquants de la montagne et acteurs des territoires, le concept s'exporte maintenant dans d'autres massifs : Ubaye, Queyras, Ecrins, ... (programme variable suivant les années).</p> <p>Il s'agit d'une randonnée itinérante rassemblant une quinzaine de participants. Au cours d'une semaine environ, ils rencontrent différents acteurs de la montagne, afin de découvrir et mieux connaître le territoire qu'ils traversent et ses enjeux : scientifiques, associations, artistes, professionnels de la montagne et habitants leur font part de leurs témoignages sur de nombreux sujets. Ces différents regards donnent à voir un large éventail des enjeux auxquels est confronté un territoire de montagne. Au fil des jours, les participants s'immergent peu à peu dans ce territoire, découvrent ses richesses et ses fragilités, et sont amenés à se confronter directement à la réalité des différentes problématiques et de leurs complexités. Des soirées sont également prévues avec le public présent à proximité ou dans les refuges.</p>
<p>Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager un tourisme durable en montagne, en privilégiant notamment une mobilité alternative avec l'utilisation de transports en commun et une alimentation le plus possible en produits locaux/bio. • Sensibiliser quant à la fragilité de l'environnement et aux impacts liés aux activités de montagne. • Sensibiliser aux risques naturels présents en montagne à travers des échanges avec l'ensemble des acteurs présents lors du parcours et à partir d'observations sur le terrain.
<p>Quel retour d'expérience ? :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aborder des sujets en terrain montagne aide à les rendre plus concrets et à mieux les comprendre. • Les temps de marche en dehors des interventions formelles sont très appréciés des participants car cela leur permet de discuter de manière plus informelle avec les acteurs présents. • Ce format d'Ecotraversée a été testé avec différents publics : jeunes (-30 ans), adultes et également pour la formation de doctorants. Il serait également pertinent pour sensibiliser plus spécifiquement les professionnels du tourisme. • La diffusion des médias réalisés lors des Ecotraversées (films, vidéos, podcasts) permet de sensibiliser un plus large public : un film de 18min sur l'Ecotraversée de l'Ubaye diffusé sur internet a ainsi permis de toucher plus de 40 000 personnes. Des projections du film de l'Ecotraversée de Belledonne ont pu avoir lieu auprès de clubs de montagne notamment. <p>Des diffusions pourraient être proposées dans l'ensemble des lieux accueillant des touristes (stations, villages, refuges, ...) pour mieux les sensibiliser sur l'évolution de la montagne et les risques et enjeux associés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les films et vidéos sont disponibles sur https://www.youtube.com/@alpes-la (ou sur demande pour ceux pas encore en ligne). • Les podcasts sont à découvrir sur campdebase-podcast.com et sur ecotraversee-alpes.fr/podcast-de-lecotraversee-des-ecrins/

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

<p>Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la réalisation de la bonne pratique ? :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La disponibilité des acteurs pour intervenir, le coût éventuel demandé par ces acteurs pour intervenir (lorsqu'ils ne souhaitent pas le faire gratuitement) et plus globalement la recherche de subventions pour permettre de rendre accessible le projet à tous les publics. • Trouver des itinéraires adaptés pour des publics sans grande expérience de la montagne, permettant néanmoins de découvrir les risques en montagne (l'accès à la haute montagne étant plus compliqué). • Pour toucher des publics disponibles seulement sur une plus courte durée, nous envisageons des formats d'Ecotraversées sur 2 à 3 jours. • Un projet de bande dessinée est bien avancé mais n'a pu aboutir pour le moment faute d'assez de budget disponible. 			
<p>Identité numérique / URL :</p>	<p>https://ecotraversee-alpes.fr</p>			
<p>Date de réalisation de la bonne pratique :</p>	<p>2018 - 2024</p>			
<p>Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :</p>	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
<p>Partenariats mobilisés</p>				
<p>Domaine Skiable :</p>				
<p>Collectivités :</p>	<p>Communauté de communes (Natura 2000)</p>			
<p>Syndicat mixte :</p>	<p>Parcs régionaux le cas échéant</p>			
<p>Service de l'Etat :</p>	<p>Parcs Nationaux (Mercantour, Ecrins) ; ONF ; Agence nationale des Sports (soutien financier)</p>			
<p>Services de secours :</p>				
<p>Conseil Départemental :</p>				
<p>Conseil Régional :</p>				
<p>Association :</p>	<p>Association Alpes Là ; Le Camp de Base (podcasts)</p>			
<p>Autre :</p>	<p>Labex ITTEM ; Osug ; Institut des Géosciences et de l'Environnement ; Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne ; acteurs/professionnels de la montagne ; Médiation Climat.</p>			
<p>Ressources matérielles</p>				
<p>Moyens humains :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination du projet par un salarié ou un accompagnateur en montagne. • Encadrement par 2 accompagnateurs en montagne • 1 à 2 intervenants par jour 			
<p>Temps passé :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation (itinéraire, recherche acteurs intervenants, gestion logistique, inscriptions, communication, ...) : 21 jours • Organisation : 7 jours • Valorisation : variable suivant le format 			
<p>Moyens financiers :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • environ 10 000€ de budget pour la préparation et organisation sur le terrain (incluant encadrement, hébergement, repas) dans le cas d'une nouvelle Ecotraversée d'une durée de 7 jours. <p>Le budget peut varier suivant la valorisation réalisée (film, vidéos, podcasts, ...).</p> <p>Une partie du budget est financé par l'inscription des participants et l'autre partie par des subventions (variable suivant les années).</p>			

Ecole des risques en montagne

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	AURA
	Département :	Isère (38)
	Commune :	<ul style="list-style-type: none"> • Plateaux-des-Petites-Roches • Le Touvet • Sarcenas • Chamrousse
	Bassin versant :	Sud Grésivaudan
	Contexte « Risques et tourisme » :	Territoire soumis aux risques en montagne et à forte fréquentation touristique hivernale et estivale
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Association ALPES LA
	Adresse :	5 Place Bir Hakeim 38000 GRENOBLE
	Téléphone :	07.67.89.30.38
	Mail :	contact@alpes-la.org
	Nom du gestionnaire :	Vincent MARTIN Chargé de Développement, accompagnateur en montagne
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Oui
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique

Quel est le contexte préliminaire ? :	<p>L'Ecole des Risques en montagne a été créée en 2023 par l'association ALPES LA dans le cadre des événements « Journée nationale de la Résilience »</p> <p>Il s'agit d'un cycle de randonnées et ateliers montagne thématiques organisés le week-end, sur le thème des risques en montagne proposés pour le grand public avec l'interventions de spécialistes des risques (chercheurs, accompagnateurs en montagne, services de l'Etat, ...).</p>			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager un tourisme durable en montagne, en privilégiant notamment une mobilité alternative avec l'utilisation de transports en commun pour se rendre en montagne. • Sensibiliser aux risques naturels présents en montagne à travers des échanges avec des acteurs de la montagne spécialisés sur l'étude et la prise en compte des risques naturels, à partir d'observations sur le terrain et d'ateliers, incluant également des simulations d'exercices de recherche de victimes d'avalanches et d'alerte des secours. <p>Exemples de programme réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Randonnée sur les risques naturels en montagne dans la forêt RTM du Boutat (Le Touvet) - Intervenants : Robin Mainieri, chef de projets risques naturels au Service RTM (ONF) et François-Luc Cimelière, accompagnateur en montagne et diplômé en hydrologie. • Randonnée sur les risques torrentielles autour du téléphérique de Saint-Hilaire du Touvet (Plateau des Petites Roches) - Intervenants : Louise Dallons, Inrae et Vincent Martin, Accompagnateur en montagne et géographe spécialisé dans les transitions touristiques. • Ateliers Prévention, Recherche et Secours en avalanche en Belledonne (Chamrousse) – Intervenants : Philippe Godot, formateur Anena (Association Nationale pour l'Étude de la Neige et des Avalanches). • Sensibilisation aux risques des pratiques touristiques sur la faune en hiver et installation d'une zone de quiétude pour les tétra-lyres – Intervenants : Bastien Moisan, chargé de mission Biodiversité du Parc naturel de Chartreuse. 			
Quel retour d'expérience ? :	<ul style="list-style-type: none"> • Aborder des sujets en terrain montagne aide à les rendre plus concret et à mieux les comprendre. • Les temps de marche en dehors des interventions formelles sont très appréciés des participants car cela leur permet de discuter de manière plus informelle avec les acteurs présents. • Ce type de sorties pourrait être proposée dans l'ensemble des lieux accueillant des touristes (stations, villages, refuges, ...) et auprès des habitants pour mieux les sensibiliser sur l'évolution de la montagne et les risques et enjeux associés. 			
Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la réalisation de la bonne pratique ? :	<ul style="list-style-type: none"> • La disponibilité des acteurs pour intervenir (pas toujours facile pour qu'ils soient disponibles le week-end). • Trouver des itinéraires adaptés pour des publics sans grande expérience de la montagne, permettant néanmoins de découvrir les risques en montagne (l'accès à la haute montagne étant plus compliqué surtout à la journée) : des formats sur 2 jours sont envisagés notamment dans les Ecrins 			
Identité numérique / URL :	https://alpes-la.org/ecole-des-risques-en-montagne-2023/			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2023 - 2024			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations


Partenariats mobilisés

Domaine Skiable :	
Collectivités :	
Syndicat mixte :	Parc naturel régional de Chartreuse
Service de l'Etat :	ONF (RTM) ; Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (soutien financier)
Services de secours :	
Conseil Départemental :	Isère Attractivité (communication)
Conseil Régional :	
Association :	Association Alpes Là ; Le Camp de Base (podcasts)
Autre :	Inrae ; Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne ; acteurs/professionnels de la montagne.

Ressources matérielles

Moyens humains :	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination du projet par un salarié • Encadrement par 1 accompagnateurs en montagne • 1 à 2 intervenants par jour
Temps passé :	<p>Pour un cycle de 4 sorties journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation (itinéraires, recherche acteurs intervenants, gestion logistique et transport, inscriptions, communication, ...) : 7 jours • Organisation sur le terrain avec intervenants : 4 jours
Moyens financiers :	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 1 000€ par sortie d'une journée pour la préparation et organisation sur le terrain (incluant le transport, communication, gestion des inscriptions) avec 2 intervenants dont 1 accompagnateur en montagne soit 4000€ environ pour un cycle de 4 sorties organisées. <p>Un budget complémentaire peut -être à fournir pour la fourniture du matériel sécurité neige/avalanche : raquettes, DVA-Pelle-Sonde (fourni par notre association).</p> <p>Une partie du budget peut être financé par l'inscription des participants et l'autre partie par des subventions.</p>

Elaboration d'une pièce de théâtre immersive

<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Connaissance des risques <input type="checkbox"/> Mesures de réduction des aléas <input checked="" type="checkbox"/> Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité <input checked="" type="checkbox"/> Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...) <input type="checkbox"/> Surveillance des phénomènes <input checked="" type="checkbox"/> Formation et sensibilisation des salariés <input checked="" type="checkbox"/> Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision <input type="checkbox"/> Alerte <input checked="" type="checkbox"/> Exercice et entraînement <input type="checkbox"/> Planification (avant, pendant, après crise) <input type="checkbox"/> Procédure opérationnelle en cas de crise <input type="checkbox"/> Relèvement post crise <input checked="" type="checkbox"/> Retour d'expérience <input checked="" type="checkbox"/> Partage entre pairs 		
LOCALISATION	Région :	AURA
	Département :	Isère (38)
	Commune :	Grenoble
	Bassin versant :	Isère / Drac / Romanche
	Contexte « Risques et tourisme » :	Pièce relative au rapport des individus aux risques naturels dans le massif des Alpes
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Projet <i>Impact de l'information préventive</i> (Collectif I ² PRI)/ Co-Restart
	Adresse :	-
	Téléphone :	-
	Mail :	
	Nom du gestionnaire :	Université Grenoble Alpes
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Oui
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique	
Quel est le contexte préliminaire ? :	Le but du projet est d'évaluer la manière dont les individus mobilisent leurs connaissances et agissent face à un évènement d'origine naturelle, notamment grâce aux informations officielles (réglementation, etc...) et officieuse (pièce de théâtre, jeux sérieux). Il a donc été décidé d'écrire une pièce de théâtre participative mettant les individus en situation.
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	Les participants sont incités à prendre des décisions afin de les mettre en situation. Cette pièce de théâtre constitue un protocole d'enquête complet et original.
Quel retour d'expérience ? :	La pièce de théâtre a été menée dans six communes partenaires du projet et révèle que les informations officielles prennent davantage de place dans les choix effectués par les participants. Ce type d'animation permet à l'organisateur de capter un public de tous âges en alliant divertissement et sensibilisation. De plus, cette animation permet d'agrandir l'offre événementielle proposée par le territoire, que ce soit pour la saison hivernale ainsi qu'estivale tout en diffusant un message de prévention et de sensibilisation.
Identité numérique / URL :	https://www.irma-grenoble.com/PDF/risques_infos/N43/43article05.pdf
Date de réalisation de la bonne pratique :	2019
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹ <input type="checkbox"/> STePRiM ² <input type="checkbox"/> PAPI ³ <input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés	
Domaine Skiable :	
Collectivités :	
Syndicat mixte :	
Service de l'Etat :	
Services de secours :	
Conseil Départemental :	
Conseil Régional :	
Association :	PARN
Autre :	Université PACTE/UGA
Ressources matérielles	
Moyens humains :	
Temps passé :	
Moyens financiers :	Financements FEDER

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

FICHE 23 / PNR du Queyras - Pièce de Théâtre

Réalisation d'une pièce de théâtre « Le torrent est partout »

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	PACA / SUD
	Département :	Hautes – Alpes (05)
	Commune :	Ceillac
	Bassin versant :	Le Guil
	Contexte « Risques et tourisme » :	Moyenne montagne
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Parc Naturel Régional du Queyras
	Adresse :	3 580 route de l'Izoard, 05 350 Arvieux
	Téléphone :	+33 4 92 46 88 20
	Mail :	pnrq@pnr-queyras.fr
	Nom du gestionnaire :	Bérengère Charnay
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	
	Feux de forêts :	
	Risques technologiques :	
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique

Quel est le contexte préliminaire ? :	Le Queyras a été dévasté par une crue centennale en 1957 ayant fortement marqué les esprits. La vallée s'est par la suite retrouvée isolée.			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	<p>L'objectif est d'entretenir une culture du risque et sa mémoire. Travailler sur les crues de 1957 en proposant d'aborder de façon innovante cet événement au travers d'une pièce de théâtre. Le PNRQ a donc monté un partenariat avec la troupe de théâtre amatrice queyrassine « Mots et Merveilles » en leur proposant d'écrire une pièce racontant les crues de 1957 et de la jouer sur le territoire.</p> <p>Afin de les aider dans cette tâche, le PNRQ et le PETR ont demandé l'aide de Denis Cœur, historien spécialisé dans les risques naturels pour qu'il recherche dans les archives départementales des textes de témoignages.</p>			
Quel retour d'expérience ? :	La pièce de théâtre a été filmée à l'occasion de la dernière représentation à Guillestre. Elle est aujourd'hui disponible sur la chaîne du Parc naturel régional du Queyras.			
Identité numérique / URL :	https://www.pnr-queyras.fr/1957-le-torrent-est-partout-en-video/			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2016 - 2017			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input checked="" type="checkbox"/> Autres : Fonds Barnier

Partenariats mobilisés



Domaine Skiable :	
Collectivités :	
Syndicat mixte :	PNR du Queyras
Service de l'Etat :	
Services de secours :	
Conseil Départemental :	
Conseil Régional :	
Association :	« Mots et Merveilles »
Autre :	

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

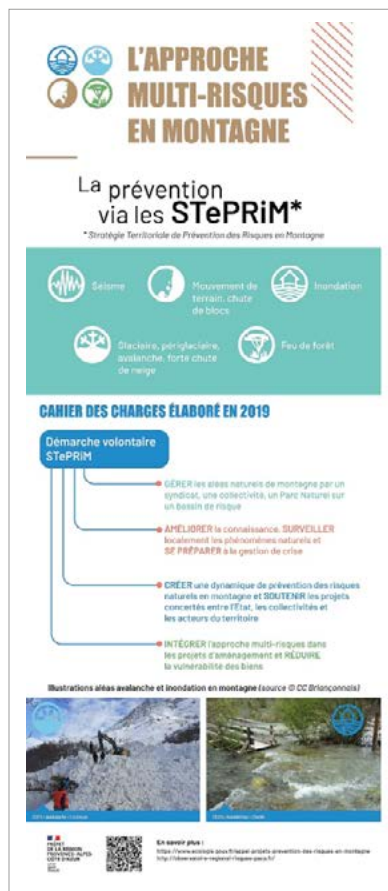
³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Exposition numérique itinérante sur les inondations et sur les risques naturels terrestres

<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Connaissance des risques <input type="checkbox"/> Mesures de réduction des aléas <input checked="" type="checkbox"/> Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité <input checked="" type="checkbox"/> Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...) <input type="checkbox"/> Surveillance des phénomènes <input type="checkbox"/> Formation et sensibilisation des salariés <input checked="" type="checkbox"/> Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision <input checked="" type="checkbox"/> Alerte <input type="checkbox"/> Exercice et entraînement <input type="checkbox"/> Planification (avant, pendant, après crise) <input type="checkbox"/> Procédure opérationnelle en cas de crise <input type="checkbox"/> Relèvement post crise <input checked="" type="checkbox"/> Retour d'expérience <input checked="" type="checkbox"/> Partage entre pairs 	 	
<p>LOCALISATION</p>	Région :	Région SUD / PACA
	Département :	04, 05, 06, 13, 83, 84
	Commune :	
	Bassin versant :	Rhône-Méditerranée
	Contexte « Risques et tourisme » :	La région PACA est l'une des régions les plus touristiques de France. Elle est également fortement exposée aux risques d'inondation.
<p>IDENTITÉ DU PORTEUR</p>	Dénomination :	DREAL PACA
	Adresse :	36 Boulevard des Dames, 13002 Marseille
	Téléphone :	+33 4 88 22 63 92
	Mail :	Jerome.bocquel@developpement-durable.gouv.fr
	Nom du gestionnaire :	BOCQUEL Jérôme (DREAL PACA / SPR / URNM)
<p>EXPOSITION ITINERANTE Prévention du risque inondation</p>	Inondation – un phénomène fréquent et violent	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Inondation Affiche choc - Adapter son comportement	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Inondations par DPT	6 panneaux en dur + 6 versions numériques
	Inondation - vigilance météorologique	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Inondation - Prévision des Crues	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Inondation - Mitigation	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Inondation - Crues lentes et remontées de nappe phréatique	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Inondation - Crues rapides et ruissellement	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Inondation venant de la mer - Submersion marine & Tsunami	1 panneau en dur + 1 version numérique
<p>EXPOSITION ITINERANTE Démarches partenariales</p>	PAPI	2 panneaux (version numérique uniquement)
	STePRiM	2 panneaux (version numérique uniquement)
<p>EXPOSITION ITINERANTE Dispositifs APIC, Vigicrues Flash et Hydroréel</p>	Dispositifs APIC et Vigicrues Flash	2 panneaux (version numérique uniquement)
	Stations Hydroréel	1 panneau régional et 6 panneaux DPT (versions numériques uniquement)

EXPOSITION ITINERANTE Risques naturels terrestres	Chute de blocs et éboulement	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Effondrement de cavité	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Glissement de terrain	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Retrait-Gonflement des Argiles	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Feu de forêt	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Séisme	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Avalanche	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Radon	1 panneau en dur + 1 version numérique
	Outils et consignes relatifs aux risques majeurs	2 panneaux en dur au niveau régional + 2 panneaux en dur dans chaque DDT-M + 2 versions numériques
Objet de la bonne pratique		
Quel est le contexte préliminaire ? :	Mettre à disposition du plus grand nombre de panneaux expliquant les principaux risques naturels présents en PACA, les démarches associées, les dispositifs de vigilance Météo et prévision des crues ainsi que des outils où s'informer et bons comportements à adopter	
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	<ul style="list-style-type: none"> • Développer auprès du grand public une conscience et une culture du risque pour leur permettre de devenir acteur face aux catastrophes naturelles liées aux inondations terrestres et à la submersion marine ; • Informer le grand public de la réglementation en vigueur et des gestes essentiels en cas d'intempéries ; • Offrir une action d'appui aux communes mettant en place leur Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) dans la communication sur les risques naturels majeurs. 	
Quel sont les composantes de l'action ?	<p>Pour effectuer cette sensibilisation, la DREAL a ainsi conçu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14 panneaux pédagogiques évoquant les inondations terrestres et celles venant de la mer selon plusieurs volets (généralités, prise de conscience citoyenne, détails des inondations récentes par département, vigilance météorologique et prévision des crues, réduction de la vulnérabilité, types d'inondations) ; • 2 panneaux numériques présentant les objectifs des PAPI et des STePRiM et le contenu des axes d'intervention pour la mise en œuvre des actions ; • 2 panneaux numériques plus techniques sur les dispositifs de détection des crues soudaines et des pluies intenses APIC et Vigicrues Flash ; • 7 panneaux numériques déclinés au niveau régional et pour chaque département plus techniques indiquant les stations relatives à la situation hydrologique des cours d'eau accessible via l'outil « HYDROREEL » ; • 8 panneaux pédagogiques présentant les autres risques naturels terrestres présents en PACA : Chute de blocs et éboulement, Effondrement de cavité ; Glissement de terrain, Retrait-Gonflement des Argiles, Feu de forêt, Séisme, Avalanche et Radon. 	
Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la réalisation de la bonne pratique ? :	<p>Aucune difficulté particulière.</p> <p>Bien veiller à réserver les panneaux au moins une semaine avant le début de la manifestation en utilisant le formulaire dédié => https://enqueteur.paca.developpement-durable.gouv.fr/index.php?r=survey/index&sid=214925&lang=fr&lang=fr</p>	
Quel retour d'expérience ? :	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'exposition itinérante dans le cadre de l'action de sensibilisation réalisée dans les collèges baptisée RISK CO'TOUR ou lors des manifestations organisées par les partenaires ; • Exposition prêtée à différents partenaires [DDT-M, porteurs de PAPI et STePRiM] lors des journées dédiées à la culture du risque s'inscrivant dans le programme de la JNR. 	

Identité numérique / URL :	https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/expositions-grand-public-r3320.html			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2022			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :	PNR Queyras, CA Cannes Pays de Lérins, CC Briançonnais, CC Golfe-de-Saint-Tropez			
Syndicat mixte :	EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux, EPAGE Huveaune Côtiers Ayalades, Syndicat Mixte BV Gapeau			
Service de l'Etat :	DDT-M région PACA			
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :	CYPRES ; CPIE pays de Vaucluse			
Autre :	SCHAPI, SPC Grand Delta ; SPC Méditerranée Est, RTM Alpes du Sud, BRGM			



¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels
² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne
³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Réalisation d'un sentier thématique « HistoriSque » sur le territoire Arlysère

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	AURA
	Département :	Savoie (73)
	Commune :	Tours en Savoie
	Bassin versant :	-
	Contexte « Risques et tourisme » :	Village historique soumis à de multiples risques naturels
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Communauté d'agglomération Arlysère
	Adresse :	2 Av. des Chasseurs Alpains, 73200, Albertville
	Téléphone :	04.79.10.48.48.
	Mail :	-
	Nom du gestionnaire :	-
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Oui
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :	Dans le cadre des actions de gestion des risques majeurs naturels et technologiques, le syndicat Arlysère, en plus d'assister les 38 communes dans l'élaboration des PCS, la mise en place de système d'alerte et la diffusion des DICRIM à l'ensemble de la population, a souhaité réaliser un sentier thématique afin d'améliorer la culture du risque sur le territoire.			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	La vocation de l'« itinéraire historiSque » est de constituer un véritable support pédagogique à destination des publics scolaires et des touristes qui pourront ainsi partir à la découverte des adaptations dont ont fait preuve au fil des siècles les populations montagnardes. Une façon de valoriser à la fois le patrimoine culturel ainsi que le patrimoine géographique.			
Quel retour d'expérience ? :	Le sentier thématique compte parmi les actions emblématiques développées dans l'objectif d'améliorer la culture du risque sur le territoire. En parcourant ce sentier, comme dans un livre à ciel ouvert, chacun pourra apprendre à mieux connaître les risques spécifiques aux vallées de montagne et développer les comportements pour devenir acteur de sa propre sécurité.			
Identité numérique / URL :	https://www.irma-grenoble.com/01actualite/01articles_afficher.php?id_actualite=471			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2011			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :	Commune de Tours en Savoie			
Syndicat mixte :	Syndicat Arlysère			
Service de l'Etat :				
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :	PARN (GIRN) – Fonds FEDER			
Autre :				
Ressources matérielles				
Moyens humains :				
Temps passé :				
Moyens financiers :				

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

•Réalisation d'un sentier pédagogique autour du torrent « Le Manival »

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	Région AURA
	Département :	Isère (38)
	Commune :	Saint-Ismier
	Bassin versant :	Le Manival
	Contexte « Risques et tourisme » :	Site emblématique de gestion des risques torrentiels (lave torrentielle et charriage)
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	IRMa (Institut des risques majeurs)
	Adresse :	15 rue Eugène Faure, 38 000 Grenoble
	Téléphone :	+33 4 76 47 73 73
	Mail :	info@irma-grenoble.com
	Nom du gestionnaire :	Service RTM de l'Isère
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Non
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Non
	Feux de forêts :	Non
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique	
Quel est le contexte préliminaire ? :	Le 150 ^e anniversaire de la loi sur la Restauration des Terrains en Montagne a été l'occasion pour le service RTM de l'Isère et l'Institut des Risques Majeurs, d'engager plusieurs travaux destinés à mieux faire connaître le torrent du Manival, son histoire, son fonctionnement, la nature de ses crues et les aménagements dont il a été l'objet depuis plus d'un siècle.
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	L'objectif d'un sentier pédagogique permet de mettre en valeur le patrimoine d'un territoire donné tout en diffusant des informations autour des risques présents sur ce dernier. Cela permet de faire passer un message dans un cadre ludique et récréatif. Pour se faire, la création de ce sentier pédagogique s'accompagne de panneaux informatifs apportant une dimension ludique et immersive au sentier.
Quel retour d'expérience ? :	Une brochure d'information a été éditée et diffusée lors de la journée anniversaire du 19 octobre 2010, le premier épisode d'une série de trois films a été mis en ligne sur la web TV de l'IRMa, et un sentier pédagogique a été réalisé le long des berges du torrent.
Identité numérique / URL :	https://www.irma-grenoble.com/05documentation/04dossiers_numero.php?id_DT=12
Date de réalisation de la bonne pratique :	2010
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹ <input type="checkbox"/> STePRiM ² <input type="checkbox"/> PAPI ³ <input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés	
Domaine Skiable :	
Collectivités :	
Syndicat mixte :	
Service de l'Etat :	ONF / RTM
Services de secours :	
Conseil Départemental :	
Conseil Régional :	
Association :	IRMa
Autre :	
Ressources matérielles	
Moyens humains :	<ul style="list-style-type: none"> • 1 agent de l'IRMa sur plusieurs semaines • 1 agent RTM pour la pose des panneaux • 1 agent du Parc de la Chartreuse
Temps passé :	
Moyens financiers :	

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Sentier thématique autour d'Aiguilles

<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Connaissance des risques <input type="checkbox"/> Mesures de réduction des aléas <input type="checkbox"/> Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité <input checked="" type="checkbox"/> Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...) <input type="checkbox"/> Surveillance des phénomènes <input type="checkbox"/> Formation et sensibilisation des salariés <input checked="" type="checkbox"/> Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision <input type="checkbox"/> Alerte <input type="checkbox"/> Exercice et entraînement <input type="checkbox"/> Planification (avant, pendant, après crise) <input type="checkbox"/> Procédure opérationnelle en cas de crise <input type="checkbox"/> Relèvement post crise <input type="checkbox"/> Retour d'expérience <input type="checkbox"/> Partage entre pairs 		
<p>LOCALISATION</p>	Région :	Région SUD/PACA
	Département :	Hautes-Alpes (05)
	Commune :	Aiguilles
	Bassin versant :	Le Guil
	Contexte « Risques et tourisme » :	Le Queyras est un massif soumis à une forte fréquentation touristique estivale et hivernale
<p>IDENTITÉ DU PORTEUR</p>	Dénomination :	Parc Naturel Régional du Queyras
	Adresse :	3 580 route de l'Izoard, 05 350 Arvieux
	Téléphone :	+33 4 92 46 88 20
	Mail :	pnrq@pnr-queyras.fr
	Nom du gestionnaire :	Bérengère Charnay
<p>EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS</p>	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :	Cette action est le fruit d'une réflexion commune menée dans le cadre d'un stage de territoire qui s'est déroulé dans le Queyras à l'Automne 2016 sur la thématique des risques naturels en montagne et qui a réuni les professionnels du territoire (accompagnateurs de moyenne montagne, propriétaire de centres de vacances) et ceux de la gestion du risque (DDT05, RTM, DREAL...). La localisation du projet s'est précisée à la suite des deux périodes de réactivation du glissement de terrain du Pas de l'Ours sur la commune d'Aiguilles aux printemps 2017 et 2018.			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	L'objectif de ce sentier est double : <ul style="list-style-type: none"> • Réactiver la mémoire et la culture du risque • Sensibiliser les populations de montagne à la problématique du « vivre en montagne avec les risques » 			
Quel retour d'expérience ? :	Un chemin peut devenir une opportunité pour découvrir des pratiques, des événements ou des phénomènes qui marquent la vie en montagne. De plus, valoriser le patrimoine culturel et environnemental participe à l'enrichissement de l'offre touristique proposée par le territoire.			
Identité numérique / URL :	https://www.pnr-queyras.fr/le-pas-de-lours-2/			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2022 - 2023			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :	Commune d'Aiguilles			
Syndicat mixte :				
Service de l'Etat :	Etat (PAPI du Guil) ; Parc naturel régional du Queyras			
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :				
Association :	PARN (GRIN)			
Autre :				
Ressources matérielles				
Moyens humains :				
Temps passé :				
Moyens financiers :	Fonds Barnier (PAPI) et Programme opérationnel interrégional du massif des Alpes (POIA) soutenu par le Fonds FEDER (TAGIRN)			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Création d'un sentier découverte audiovisuelle autour des paravalanches de Celliers

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	Région AURA
	Département :	Savoie (73)
	Commune :	La Léchère (73)
	Bassin versant :	-
	Contexte « Risques et tourisme » :	Village de montagne sujet au tourisme hivernal et estival
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	ONF - RTM : Sentier pédagogique + Maison d'information
	Adresse :	La Léchère 73260
	Téléphone :	-
	Mail :	
	Nom du gestionnaire :	Office de tourisme de Valmorel
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Non
	Feux de forêts :	Non
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :	<p>Le projet de sentier de découverte sur les paravalanches représente une offre de produit touristique de randonnée atypique sur un sujet technique et fortement identitaire pour le territoire : le risque naturel. Ce schéma vient compléter le sentier existant de découverte du torrent du Morel sur une autre vallée de la commune de La Léchère - Aigueblanche.</p> <p>Le programme intègre un lien avec le refuge privé du Logis des Fées, le nouveau point d'accueil et d'information de Celliers (Maison de Celliers) au départ de la télécabine et de l'office de tourisme de Valmorel et des vallées d'Aigueblanche (OTVVA) de la station de Valmorel, afin de valoriser les équipements existants et toucher le plus grand nombre : diffusion d'une plaquette de présentation du sentier, des films courts promotionnels, exposition d'une maquette du versant (don du service RTM à la commune).</p>			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	<ul style="list-style-type: none"> • Touristiques : une découverte inédite d'un élément fort du patrimoine local à une saison où le risque n'est pas visible, situation typique des visages changeants des territoires de montagne aux 4 saisons. • Pédagogiques : éducation à l'identité montagne du territoire dont fait partie intégrante la gestion du risque « avalanches » autour d'un patrimoine technique unique. Cela permet également d'entretenir une culture commune du risque à travers la réhabilitation de la mémoire collective au sujet des catastrophes passées. 			
Quel retour d'expérience ? :	<p>Création d'un sentier de découverte.</p> <p>Création de la Maison de Celliers, nouveau point d'information qui assure la promotion de proximité du sentier avec l'expositions de panneaux pédagogiques ainsi que de courts films réalisés par l'IRMa.</p>			
Identité numérique / URL :	<p>http://www1.onf.fr/projets_europeens/sommaire/projets_acheves/sentier_paravalanches/20190131-133155-940765/@@index.html</p> <p>https://www.onf.fr/vivre-la-foret/activites-et-loisirs-en-foret/%2B/11fd::sentier-de-decouverte-des-paravalanches-de-celliers.html</p>			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2014 - 2020			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input checked="" type="checkbox"/> Autres : Espace Valléen (Programme Opérationnel Interrégional du Massif des Alpes)
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :				
Syndicat mixte :				
Service de l'Etat :	ONF / Ministère de la Cohésion des Territoires			
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :	AURA / PACA			
Association :	IRMa			
Autre :	FEDER (UE)			
Ressources matérielles				
Moyens humains :				
Temps passé :				
Moyens financiers :	120.000 €			

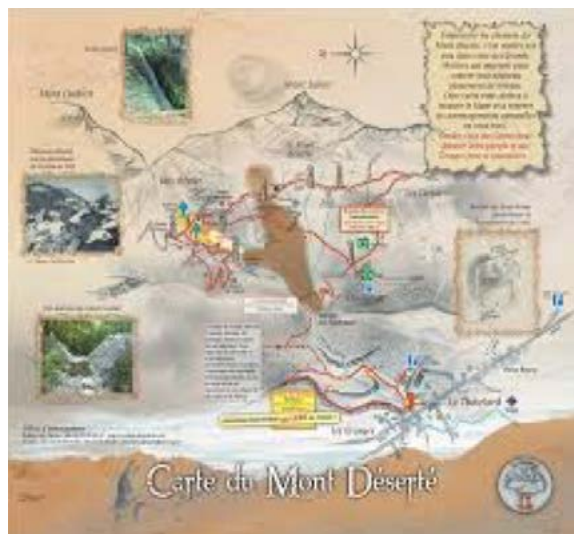
¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Sentier de découverte des Maîtres du Mont déserté

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	AURA
	Département :	Savoie (73)
	Commune :	Nant-Des-Granges
	Bassin versant :	Ruisseau des Granges
	Contexte « Risques et tourisme » :	Inondations torrentielles, glissements de terrain
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	ONF / Commune du Châtelard
	Adresse :	-
	Téléphone :	-
	Mail :	-
	Nom du gestionnaire :	-
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Non
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :	Le massif des Bauges est fortement fréquenté durant la période estivale, offrant aux habitants de la plaine un refuge thermique lors des périodes de fortes chaleurs. Cette hausse de la fréquentation tend à faire oublier les risques naturels présents sur ce massif oscillant entre moyenne et haute montagne.			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	Le but de ce sentier pédagogique est d'offrir une activité physique immersive en ciblant un public jeune. Cette « balade » accessible à tous et toutes permet de sensibiliser les marcheurs aux glissements de terrain tout en valorisant le patrimoine culturel à travers la légende des Maîtres du Mont déserté.			
Quelles actions ? :	Le glissement du Châtelard (1931) dans le massif des Bauges, l'une des premières catastrophes vraiment médiatisée. Une synergie s'est créée entre le Parc et le RTM pour créer deux sentiers d'interprétation en 2014 : l'un sur le cône, où se trouvent des ouvrages passifs de protection, et l'autre en haut sur le versant, où les visiteurs sont invités à incarner chacun un facteur de déclenchement du glissement, avec une signalétique dédiée. On en a fait un produit touristique : « Les maîtres du Mont déserté », qui a fait l'objet d'un film de l'IRMA. En raison de l'endommagement du sentier suite à une réactivation du glissement en 2015, puis en 2021, un nouveau cheminement moins exposé et vulnérable va être installé, avec de nouveaux panneaux d'interprétation expliquant le mécanisme de glissement et la géologie.			
Identité numérique / URL :	https://www.onf.fr/vivre-la-foret/activites-et-loisirs-en-foret/+11e5::sentier-de-decouverte-des-maitres-du-mont-deserte.html http://www.risques.tv/les-maitres-du-mont-deserte/			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2012			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés				
Domaine Skiable :				
Collectivités :	Commune du Châtelard			
Syndicat mixte :				
Service de l'Etat :	ONF ; Parc naturel régional du Massif des Bauges ; UNESCO Géoparc mondial			
Services de secours :				
Conseil Départemental :				
Conseil Régional :	La Région AURA			
Association :				
Autre :	Fonds FEDER			
Ressources matérielles				
Moyens humains :				
Temps passé :				
Moyens financiers :				

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

FICHE 30 / PNR des Baronnies provençales Ecoguides

Ecoguides au sein du PNR des Baronnies Provençales

	<input checked="" type="checkbox"/> Connaissance des risques <input type="checkbox"/> Mesures de réduction des aléas <input type="checkbox"/> Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité <input checked="" type="checkbox"/> Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...) <input type="checkbox"/> Surveillance des phénomènes <input checked="" type="checkbox"/> Formation et sensibilisation des salariés <input checked="" type="checkbox"/> Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision <input type="checkbox"/> Alerte <input type="checkbox"/> Exercice et entraînement <input type="checkbox"/> Planification (avant, pendant, après crise) <input type="checkbox"/> Procédure opérationnelle en cas de crise <input type="checkbox"/> Relèvement post crise <input type="checkbox"/> Retour d'expérience <input checked="" type="checkbox"/> Partage entre pairs	
LOCALISATION	Région : Département : Commune : Bassin versant : Contexte « Risques et tourisme » :	Région SUD / AURA Drôme (26) / Hautes-Alpes (05) Climat méditerranéen, fortes sécheresses, crues éclairs
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination : Adresse : Téléphone : Mail : Nom du gestionnaire :	PNR des Baronnies Provençales 575 route de Nyons, 26510 Sahune +33 4 75 26 79 05 kchapolis@baronnies-provençales.fr Peloux Nicole (Présidente)
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche : Inondations – crues torrentielles : Mouvement de terrain – Chutes de blocs : Séismes : Feux de forêts : Risques technologiques : Autre :	Non Oui Oui Oui Oui Non -

Objet de la bonne pratique	
Quel est le contexte préliminaire ? :	Le PNR des Baronnies Provençales est un parc récent créé en 2015. Le but étant de sensibiliser les touristes et les résidents aux risques majeurs tels que les feux de forêts, accentués par le changement climatique.
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	Echanger avec les habitants et visiteurs qui sillonnent ces secteurs de juillet à septembre, afin de les sensibiliser à la préservation de l'environnement et les inviter à avoir de bons comportements lors de baignades en rivière, des randonnées et découvertes « nature » dans le massif des Baronnies provençales.
Quel retour d'expérience ? :	<p>La médiation est réalisée par le biais de patrouilles effectuées 6 jours sur 7 par binôme. Au quotidien, lors de leurs patrouilles, ils sensibilisent visiteurs et habitants des Baronnies provençales à la préservation des milieux naturels parfois fragilisés par une fréquentation importante, en particulier les zones de baignade naturelle en période estivale, pour que tous adoptent de bons comportements. Leur deuxième mission : faire un suivi de la fréquentation des secteurs sur lesquels ils interviendront et cultiver la culture du risque auprès des touristes. Mais également, informer sur les offres touristiques environnantes et la biodiversité locale.</p> <p>Plusieurs outils de communication soutiennent cette action, tel qu'un livret jeux pour enfants sur les bons comportements à avoir en rivière, une plaquette sur les impacts des barrages de galets sur la biodiversité aquatique et des documents de sensibilisation au risque incendie.</p>
Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la réalisation de la bonne pratique ? :	Il n'y a pas eu de grandes difficultés rencontrées. Sa mise en œuvre a été portée par les élus locaux et encouragée par les habitants qui voient tous l'avantage certain de la présence des écocuides dans les milieux naturels qu'ils souhaitent voir sauvegardés. L'accueil qu'on leur réserve sur le terrain est toujours très positif, quel que soit le type de public.
Identité numérique / URL :	https://www.baronnies-provencales.fr/actualite/des-ecoguides-au-service-des-baronnies-provencales/
Date de réalisation de la bonne pratique :	2021 et 2022
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹ <input type="checkbox"/> STePRiM ² <input type="checkbox"/> PAPI ³ <input checked="" type="checkbox"/> Autres : action du Parc
Partenariats mobilisés	
Domaine Skiable :	
Collectivités :	
Syndicat mixte :	Parc naturel régional du Guillemois et du Queyras
Service de l'Etat :	Office de tourisme du Queyras
Services de secours :	
Conseil Départemental :	
Conseil Régional :	Région SUD
Association :	
Autre :	FEDER
Ressources matérielles	
Moyens humains :	Embauche de 2 écocuides sur 3 hivers Poste d'agent saisonnier catégorie C (filiale technique) Période d'embauche : de novembre à mai. Temps de travail : 35h hebdomadaires, horaires variables. Rémunération : 2 100 € brut et remboursement des frais de déplacement réalisés dans le cadre de la mission
Temps passé :	
Moyens financiers :	Dispositif Garde Régionale Forestière région Sud Dispositif soutenu par la Région SUD Matériel pédagogique et de sécurité Vêtements pris en charge directement par la Région

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

FICHE 31 / PNR du Queyras Gardes Régionaux Montagne

Recrutement de Gardes Régionaux Montagne au sein du PNR du Queyras

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	Région SUD/PACA
	Département :	Hautes-Alpes (05)
	Commune :	Arvioux (autres...)
	Bassin versant :	Le Guil
	Contexte « Risques et tourisme » :	Commune soumise à un fort afflux touristique
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Parc Naturel Régional du Queyras
	Adresse :	3 580 route de l'Izoard, 05 350 Arvioux
	Téléphone :	+33 4 92 46 88 20
	Mail :	pnrq@pnr-queyras.fr
	Nom du gestionnaire :	Bérengère Charnay
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Non
	Autre :	-
Objet de la bonne pratique		
Quel est le contexte préliminaire ? :	Le Parc du Queyras est un territoire où le ski de randonnée est en plein essor. Ce dispositif régional de « Garde Régionale Montagne » est expérimental. Le Parc naturel régional du Queyras a recruté 2 Gardes Régionaux Montagne à temps complet sur trois hivers.	

<p>Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :</p>	<p>Les gardes montagne sont placés sous l'autorité de la direction du Parc. Travaillant en binôme ou seuls sur le terrain sur plusieurs sites à enjeux de fréquentation du Parc (itinéraires de ski de randonnée et de raquettes, domaines de ski hors-piste), leur rôle consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer la culture du risque avalanche auprès des pratiquants du ski de randonnées et de raquette ; • Sensibiliser les pratiquants aux impacts environnementaux de leur activité comme le dérangement de la faune sauvage et notamment aux abords des zones d'hivernage du Tétrasyre et des domaines de ski alpin ; • Informer les pratiquants sur l'outil Parc naturel régional et les lieux de découverte du territoire (patrimoine naturel et culturel) et transmettre les messages portés par le Parc du Queyras en lien avec sa Charte ; • Recenser quantitativement et qualitativement la fréquentation et saisir les données sur un système d'information géographique ; • Elaborer et conduire des animations itinérantes de sensibilisation du public (« maraudage ») aux risques naturels et à la richesse patrimoniale du Parc naturel régional du Queyras • Contribuer aux observations de la faune sauvage • Renforcer les capacités des acteurs locaux et régionaux en matière de prévention, d'information, de sensibilisation, et de surveillance du risque avalanche 			
<p>Quel retour d'expérience ? :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur les départs de randonnées • Exercices de recherche DVA • Animation d'un escape game • Conférences dans les salles polyvalentes et gîtes • Au cours de l'hiver 2022-2023, 452 personnes en raquettes et 1157 personnes à ski ont été contactées • Création d'emplois : annualisation d'un agent et « fidélisation » d'un saisonnier • Présence du Parc sur le terrain appréciée par les élus et les habitants (visibilité) • Une dynamique autour du ski de randonnée : implication du Parc dans un autre projet avec l'office de tourisme et les communes, renforcement des partenariats 			
<p>Identité numérique / URL :</p>	<p>https://www.pnr-queyras.fr/faire-sa-trace-partager-lespace/</p>			
<p>Date de réalisation de la bonne pratique :</p>	<p>Embauche de 2 écogardes sur 3 hivers : 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025</p>			
<p>Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :</p>	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :
<p>Partenariats mobilisés</p>				
<p>Domaine Skiable :</p>				
<p>Collectivités :</p>				
<p>Syndicat mixte :</p>	<p>Parc naturel régional du Guillestrois et du Queyras</p>			
<p>Service de l'Etat :</p>	<p>Office de tourisme du Queyras</p>			
<p>Services de secours :</p>				
<p>Conseil Départemental :</p>				
<p>Conseil Régional :</p>	<p>Région SUD</p>			
<p>Association :</p>				
<p>Autre :</p>	<p>FEDER</p>			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Ressources matérielles

Moyens humains :	<ul style="list-style-type: none">• Embauche de 2 écogardes sur 3 hivers• Poste d'agent saisonnier catégorie C (filière technique)• Période d'embauche : de novembre à mai.• Temps de travail : 35h hebdomadaires, horaires variables.• Rémunération : 2 100 € brut et remboursement des frais de déplacement réalisés dans le cadre de la mission
Temps passé :	
Moyens financiers :	<ul style="list-style-type: none">• Dispositif soutenu par la Région SUD• Matériel pédagogique et de sécurité• Vêtements pris en charge directement par la Région

FICHE 32 / Ubaye Serre-Ponçon - Système d'alerte

Mise en place d'outils de surveillance et d'alerte des aléas naturels

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	Région PACA
	Département :	Alpes-de-Haute-Provence (04)
	Commune :	13 communes
	Bassin versant :	Ubaye
	Contexte « Risques et tourisme » :	Risque torrentiel, glissements de terrain, forte fréquentation touristique
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
	Adresse :	4 avenue des 3 frères Arnaud, 04400 Barcelonnette
	Téléphone :	+33 6 31 76 68 59
	Mail :	mcortier@ccvusp.fr
	Nom du gestionnaire :	Maéva Cortier
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	Oui
	Autre :	-

Documents règlementaires				
Document Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) :	Oui			
Document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) :	Oui, sur toutes les communes (en cours de révision pour certaines)			
Information acquéreur locataire (IAL) :	Oui			
Terrains de camping et de caravanage dans les zones à risques définies par le préfet (CPS) :	En cours d'élaboration			
Plan particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs (PPMS) :				
Plan familial de mise en Sûreté (PFMS) :				
Plan de prévention des Risques Naturels Majeurs (PPRNM) :	En cours d'élaboration			
Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :	En cours d'élaboration			
Objet de la bonne pratique				
Quel est le contexte préliminaire ? :	La vallée de l'Ubaye est soumise à un régime de pluie torrentielle, influencé par des entrées maritimes méditerranéennes ainsi qu'un manteau neigeux en haute-montagne.			
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	<p>Créer un système d'avertissement local aux crues. Les capteurs permettent d'avoir une information en temps réel sur les précipitations dans la vallée et les paramètres hydrauliques (hauteur d'eau) des cours d'eau instrumentés.</p> <p>Ces informations permettent ensuite d'assurer un suivi hydrométrique à l'échelle de la vallée et dans certains cas d'évaluer le risque de crues.</p> <p>L'instrumentation de la vallée en stations de mesure : mise en place de capteurs hydrométriques et pluviométriques + opérationnalité du SDAL en tant qu'outil d'aide à la décision en situation de crise. Le service de surveillance peut ainsi être intégré dans la gestion communale de la crise (téléalerte).</p> <p>Dans ce cadre, les communes sont actuellement en train de mettre à jour leur Plan Communal de Sauvegarde (Document de gestion de crise pour la sauvegarde des populations) dans lequel seront intégrés les nouveaux outils (plateforme téléalerte – SDAL).</p>			
Quel retour d'expérience ? :	<p>La mise en place du SDAL a permis un suivi de l'évolution de la crue (expérimenté en situation de crue pour la première fois le 01 décembre 2023). Les données de hauteurs d'eau comparées aux seuils, permettent une analyse directe et facile de l'évolution de la crue. Il a permis de réaliser des levées de doutes via les caméras installées et permet donc de gagner du temps et de rester en sécurité. Il a aussi permis d'enregistrer les données de la crue, que nous pourrions réutiliser par la suite dans des mêmes circonstances et pouvoir comparer.</p> <p>Lors de l'événement du 01 décembre 2023, nous avons pu alerter les maires via l'outil d'alerte de l'avancement de la situation. La population a également pu être informé des instructions à suivre pour rester en sécurité via l'outil d'alerte.</p> <p>Nous avons un retour très positif de l'utilisation du système de surveillance et de l'outil d'alerte en situation de crise.</p>			
Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la réalisation de la bonne pratique ? :	L'importance des maintenances et de l'entretien des capteurs. Cet entretien continu demande beaucoup de temps de personnel et est très coûteux. Ce budget de maintenance n'est pas à négliger pour une utilisation fonctionnelle.			
Identité numérique / URL :	https://www.ccvusp.fr/outil-de-surveillance-et-d-alerte-des-aleas-naturels.html			
Date de réalisation de la bonne pratique :	2023			
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³	<input type="checkbox"/> Autres :

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Partenariats mobilisés

Domaine Skiable :	
Collectivités :	Communauté des Communes de l'Ubaye-Serre-Ponçon
Syndicat mixte :	
Service de l'Etat :	Oui
Services de secours :	
Conseil Départemental :	
Conseil Régional :	Oui
Association :	
Autre :	Feder (UE)

Ressources matérielles

Moyens humains :	<ul style="list-style-type: none"> • 1 chargé de mission GIRN • 1 technicien rivière • 1 chef de service GEMAPI
Temps passé :	<ul style="list-style-type: none"> • L'étude et la réalisation des travaux à durée 1 an.
Moyens financiers :	<ul style="list-style-type: none"> • Total : 140 000 € (installations des capteurs + étude topographique + étude hydraulique)

FICHE 33 / Vallée de Thônes - Système d'alerte

Mise en place d'un « Système d'alerte Risques Majeurs »

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	Région AURA
	Département :	Haute-Savoie (74)
	Commune :	Communauté des communes des Vallées de Thônes
	Bassin versant :	3 bassins versants : le Fier, le Borne et l'Arly
	Contexte « Risques et tourisme » :	Montagne (Aravis)
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Communauté des communes des Vallées de Thônes
	Adresse :	14 rue Bienheureux Pierre Favre, 74230 Thônes
	Téléphone :	+33 4 50 32 13 59
	Mail :	cloireau@ccvt.fr
	Nom du gestionnaire :	Clara LOIREAU – Chargée de mission risques naturels
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui (4/5)
	Feux de forêts :	Oui
	Risques technologiques :	TMD sur les routes départementales
	Autre :	-

Documents règlementaires	
Document Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) :	Oui
Document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) :	Oui
Information acquéreur locataire (IAL) :	Oui
Terrains de camping et de caravanage dans les zones à risques définies par le préfet (CPS) :	3 campings (2 à Thônes : le « Lachat » et le « Tréjeux », et 1 à la Clusaz : le « Funny »)
Plan particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs (PPMS) :	-
Plan familial de mise en Sûreté (PFMS) :	-
Plan de prévention des Risques Naturels Majeurs (PPRNM) :	Oui, un PPR multirisque (inondation, mouvement de terrain & avalanche) sur chaque commune de la CCVT
Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :	Oui sur toutes les communes de la CCVT
Objet de la bonne pratique	
Quel est le contexte préliminaire ? :	La vallée de Thônes est fortement marquée par les inondations torrentielles du Grand Bornand de 1987 ayant ravagé un camping et provoqué la mort de 23 personnes. De ce fait, la CCVT a pris la décision de s'équiper de système d'alerte afin de prévenir les éventuels concernés d'un événement semblable.
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	La CCVT assiste les maires des communes-membres, autorités compétentes en matière de prévention et de gestion des risques majeurs. Sur ce territoire, exposé aux aléas naturels et technologiques, le déploiement de ce système d'alerte à la population, développé par la société Cedralis , est une action du programme opérationnel défini dans le cadre du programme de Gestion Intégrée des Risques Naturels sur le Massif des Alpes (GIRN-Alpes) financé à 80% par l'Europe via le fonds FEDER-Massif des Alpes et par l'Etat (FNADT). L'objectif est de fournir aux élus des communes un outil permettant d'assurer l'alerte de la population en cas de risques majeurs.
Quel retour d'expérience ? :	Mise en place d'un système d'alerte de la population pour les risques majeurs, campagne de communication liée pour inciter les habitants à s'inscrire (affiche, formulaires d'inscription, campagne de communication via les réseaux sociaux de la CCVT et des communes, communication dans les bulletins communaux et le journal intercommunal) En plus d'être un outil d'alerte de la population, c'est également un outil efficace dans le dispositif de gestion de crise des communes, leur permettant par exemple de mobiliser rapidement les équipes (agents et élus) en cas d'activation du PCS. Pour faciliter l'utilisation de cet outil par les communes, un SMS est généralement envoyé à tous les membres de la cellule de crise communale lors des exercices de gestion de crise organisés par les communes avec l'appui de la CCVT.
Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la réalisation de la bonne pratique ? :	Difficulté d'avoir un bon taux d'inscription, les habitants s'inscrivent peu il faut faire des campagnes de communication de manière régulière, et c'est plus efficace quand les communes s'approprient bien la démarche. Il faut former les élus ou faire des rappels assez régulièrement pour qu'ils s'approprient le fonctionnement. L'utilisation du système pour des événements réels (coupure d'eau par exemple) permet d'avoir davantage d'inscriptions et une meilleure connaissance du système auprès de la population.
Identité numérique / URL :	https://ccdesvalleesdethones.fr/page/systeme-alerte-risques-majeurs
Date de réalisation de la bonne pratique :	-
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN ¹ <input type="checkbox"/> STePRiM ² <input type="checkbox"/> PAPI ³ <input type="checkbox"/> Autres :

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Partenariats mobilisés

Domaine Skiable :	
Collectivités :	Les communes membres de la CCVT
Syndicat mixte :	
Service de l'Etat :	
Services de secours :	
Conseil Départemental :	
Conseil Régional :	
Association :	
Autre :	Cédralis (Entreprise)

Ressources matérielles

Moyens humains :	1 ETP (chargée de mission risques naturels)
Temps passé :	
Moyens financiers :	<p>Abonnement : 5500 € HT/ an pour les 12 communes de la CCVT + un compte intercommunal. L'abonnement est pris en charge par la CCVT pour toutes les communes.</p> <p>Les frais de communication liés aux envois d'alerte sont pris en charge par les communes, ou par la CCVT dans le cas de test général, ou de tests lors d'exercices de crise avec les communes.</p> <p>Des frais de mise en place de 4800 € HT ont été payé la première année de mise en service de l'outil, en 2020 (à la charge de la CCVT).</p>

Prévention par les campings à destination des touristes

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



FRHPA Sud
Fédération régionale
de l'hôtellerie de plein air
Provence • Alpes • Côte d'Azur

LOCALISATION	Région :	Sud / PACA
	Département :	
	Commune :	
	Bassin versant :	
	Contexte « Risques et tourisme » :	Région soumise aux risques en montagne et aux crues rapides, à forte fréquentation touristique
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	FRHPA Sud – Fédération des campings Sud de France PACA
	Adresse :	Rue des Saraniers – Domaine du Ceinturon – 83400 HYERES
	Téléphone :	+33 4 42 74 29 33
	Mail :	contact@frhap-sud.com
	Nom du gestionnaire :	Secrétaire général – Cyril URIOS
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Non
	Inondations – crues torrentielles :	Partenariat avec Prédicit Services (prévention et alerte) Partenariat avec Météorage sur l'alerte foudre
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Non
	Séismes :	Non
	Feux de forêts :	Partenariat avec Météo France – Météo des Forêts (prévention) Partenariat avec l'association Fire Chaser (prévention et alerte)
	Risques technologiques :	Non
Autre :	-	

Objet de la bonne pratique	
Quel est le contexte préliminaire ? :	La FRHPA s'engage à fournir à ses membres des brochures de sensibilisation destinées aux touristes pour répondre à une demande croissante de la part des campings et des touristes eux-mêmes. Ainsi, les salariés et employés s'informent à travers la réglementation obligatoire ainsi que les brochures distribuées et sont emmenés à transmettre ces informations.
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	<ul style="list-style-type: none"> • Information préventive des gestionnaires de camping et de leurs salariés • Information préventive des clients • Alerte le cas échéant pour mise en action des mesures prévues au cahier des prescriptions et de sécurité du camping.
Quel retour d'expérience ? :	La FRHPA s'engage notamment à informer ses associés par l'envoi de mail et/ou SMS aux gestionnaires de camping recevant du public. <ul style="list-style-type: none"> • Envoi de mails d'alerte et/ou de SMS aux gestionnaires • Affichage à destination des clients • Journées de sensibilisation aux risques météo et au comportement du feu • Formations au risque incendie et manipulation des extincteurs
Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la réalisation de la bonne pratique ? :	Retours positifs des gestionnaires de campings
Identité numérique / URL :	https://www.sud-camping.com/fr/presentation.htm
Date de réalisation de la bonne pratique :	NC
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹ <input type="checkbox"/> STePRiM ² <input type="checkbox"/> PAPI ³ <input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés	
Domaine Skiable :	
Collectivités :	
Syndicat mixte :	
Service de l'Etat :	Météo France, Météorage et Prédicte Services
Services de secours :	
Conseil Départemental :	
Conseil Régional :	
Association :	Fire Chaser
Autre :	
Ressources matérielles	
Moyens humains :	
Temps passé :	
Moyens financiers :	Plusieurs centaines d'euros par camping

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Mise en place d'un automate d'alerte dans la vallée de Chamonix

<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Connaissance des risques <input type="checkbox"/> Mesures de réduction des aléas <input checked="" type="checkbox"/> Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité <input checked="" type="checkbox"/> Information préventive des touristes (affichage, mémoire, diffusion de consignes...) <input type="checkbox"/> Surveillance des phénomènes <input type="checkbox"/> Formation et sensibilisation des salariés <input type="checkbox"/> Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision <input checked="" type="checkbox"/> Alerte <input type="checkbox"/> Exercice et entraînement <input type="checkbox"/> Planification (avant, pendant, après crise) <input type="checkbox"/> Procédure opérationnelle en cas de crise <input type="checkbox"/> Relèvement post crise <input type="checkbox"/> Retour d'expérience <input type="checkbox"/> Partage entre pairs 		
LOCALISATION	Région :	Région Auvergne-Rhône-Alpes
	Département :	Haute-Savoie (74)
	Commune :	Chamonix – Les Houches – Vallorcine -
	Bassin versant :	L'Arve
	Contexte « Risques et tourisme » :	Forte affluence touristique (de 10.000 personnes à 80.000 personnes)
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Mairie de Chamonix
	Adresse :	38 place de l'Eglise - B.P. 89 - 74400 Chamonix-Mont-Blanc (Mairie)
	Téléphone :	
	Mail :	
	Nom du gestionnaire :	
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	Oui
	Inondations – crues torrentielles :	Oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	Oui
	Séismes :	Oui
	Feux de forêts :	-
	Risques technologiques :	Oui
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique			
Quel est le contexte préliminaire ? :	La vallée de Chamonix est endeillée de la catastrophe meurtrière de Montroc survenue en 1999. Depuis, une réflexion entre différents acteurs a été mise en place afin d'élaborer un système capable de prévenir l'ensemble de la population touristique sans surcharger l'automate d'alerte.		
Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :	Le système d'alerte est disponible devant chaque porte d'entrée de bâtiments et/ou résidences. Ainsi, l'inscription du touriste et/ou résident sur l'automate se fait facilement et ne demande pas de contraintes supplémentaires. Il est aujourd'hui en capacité d'appeler plus de 30.000 numéros en moins d'une heure, permettant ainsi de cibler tel ou tel secteur concerné.		
Quel retour d'expérience ? :	En 2018, l'automate d'alerte a été déclenché soixante-douzen fois, dont quarante-six fois à destination de la population, preuve de son efficacité.		
Identité numérique / URL :	https://www.chamonix.fr/environnement-et-prevention-des-risques/prevention-des-risques/128-systeme-d-alerte.html		
Date de réalisation de la bonne pratique :	2012		
Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :	<input type="checkbox"/> TAGIRN ¹	<input type="checkbox"/> STePRiM ²	<input type="checkbox"/> PAPI ³ <input type="checkbox"/> Autres :
Partenariats mobilisés			
Domaine Skiable :			
Collectivités :	Vallée de Chamonix Mont Blanc		
Syndicat mixte :			
Service de l'Etat :			
Services de secours :			
Conseil Départemental :			
Conseil Régional :			
Association :	AIRAP		
Autre :			
Ressources matérielles			
Moyens humains :			
Temps passé :			
Moyens financiers :			

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations


Grenoble CivicLab#3 – Création de l'application « Vigi-Torrents »

- Connaissance des risques
- Mesures de réduction des aléas
- Diagnostic et mesures de réduction de vulnérabilité
- Information préventive des touristes
(affichage, mémoire, diffusion de consignes...)
- Surveillance des phénomènes
- Formation et sensibilisation des salariés
- Vigilance, suivi de situation et outils d'aide à la décision
- Alerte
- Exercice et entraînement
- Planification (avant, pendant, après crise)
- Procédure opérationnelle en cas de crise
- Relèvement post crise
- Retour d'expérience
- Partage entre pairs



LOCALISATION	Région :	Région Auvergne Rhône Alpes (AURA)
	Département :	Isère (38)
	Commune :	Grenoble
	Bassin versant :	Isère / Drac / Romanche
	Contexte « Risques et tourisme » :	Métropole principalement soumise aux risques d'inondations et technologiques, forte fréquentation touristique
IDENTITÉ DU PORTEUR	Dénomination :	Grenoble Alpes Métropole
	Adresse :	1 place André Malraux Grenoble 38000
	Téléphone :	04.76.59.59.59
	Mail :	
	Nom du gestionnaire :	Chargé de Mission Risques MARION Bertrand
EXPOSITION AUX RISQUES MAJEURS	Avalanche :	oui
	Inondations – crues torrentielles :	oui
	Mouvement de terrain – Chutes de blocs :	oui
	Séismes :	
	Feux de forêts :	oui
	Risques technologiques :	oui
	Autre :	-

Objet de la bonne pratique

<p>Quel est le contexte préliminaire ? :</p> 	<p>Le territoire grenoblois est particulièrement vulnérable avec 60% de la population et des emplois du territoire exposé à au moins un risque majeur. En considérant le risque sismique, l'ensemble de la population est exposé. Ces aléas peuvent être naturels comme les éboulements, avalanches, feux de forêts, glissements de terrain, ou encore les inondations de plaine, torrentielles ou de ruissellement sur versant, les séismes... Certains de ces phénomènes comme les inondations ou les feux de forêt sont exacerbés par le changement climatique. Les risques technologiques peuvent être de différents types, risque toxique, nucléaire, thermique (feu) ou de surpression (explosion). Ils peuvent impacter les personnes ou l'environnement.</p> <p>Si ces événements ont une très faible probabilité de survenir, les conséquences peuvent être graves, pour les habitants et la vie locale.</p>
<p>Quels sont les objectifs de la bonne pratique ? :</p>	<p>Grenoble Civiclub met en place un concours autour d'initiative participative faites par les citoyens eux-mêmes afin d'informer les populations du risque d'aléas.</p>
<p>Quel retour d'expérience ? :</p>	<p>L'équipe lauréate du défi « Risques Majeurs et Résilience » est celle de Vigi-Torrents. Vigi-Torrents est une application mobile dédiée à la connaissance des torrents de la métropole et à la vigilance entre riverains et usagers, notamment amont et aval, en cas de forte pluie, par le signalement de signes annonciateurs de crues torrentielles. Elle est destinée à l'ensemble de la population ainsi que des acteurs du tourisme.</p>
<p>Identité numérique / URL :</p>	<p>https://www.linkedin.com/posts/la-peniche_risquesmajeurs-activity-7188150651007225857-_n2s/?originalSubdomain=fr</p> <p>https://grenoble.civiclub.eu/petit-tour-des-premieres-pistes/</p>
<p>Date de réalisation de la bonne pratique :</p>	<p>2024</p>
<p>Action réalisée dans le cadre d'un dispositif :</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> TAGIRN¹ <input type="checkbox"/> STePRiM² <input type="checkbox"/> PAPI³ <input type="checkbox"/> Autres :</p>

Partenariats mobilisés

Domaine Skiable :	
Collectivités :	Grenoble Alpes Métropole
Syndicat mixte :	
Service de l'Etat :	
Services de secours :	
Conseil Départemental :	
Conseil Régional :	
Association :	La Turbine Coop / IRMa / INP
Autre :	Maif / GEG

¹ Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

² Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne

³ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Enseignements de chaque pratique

Catégorie	Format	Intitulé de la bonne pratique	Porteur	Enseignements
Supports d'information et de sensibilisation	Panneaux informatifs	Pose de tableaux commémoratifs	PETR Briançonnais	<ul style="list-style-type: none"> • Entretenir la culture et la mémoire du risque tout en valorisant le patrimoine du territoire (photos d'archives, témoignages...) • Implantation des panneaux le long du torrent mais également dans le village, là où les dégâts ont été les plus importants • Afin de rendre la chose ludique, les panneaux ont été numérotés pour en faire un jeu de piste • Organisation de visites guidées par la ComCom et l'office de tourisme • La transmission d'information sur le DICRIM notamment suscite un vif intérêt
	Bande Dessinée	Réalisation de Bandes Dessinées	Association The Ink Link	<ul style="list-style-type: none"> • Scénariser des personnages sympathiques auxquels le lecteur aura envie de s'identifier • Sélectionner des auteurs populaires, avec un style graphique travaillé et esthétique, permettant de retenir l'attention du public au milieu d'un flot d'information (style percutant) • Une bande dessinée permet de faire passer un message de manière insidieuse et ludique en évitant la « contrainte » associée à la prévention dans l'imaginaire collectif
	DICRIM jeunes	Edition d'un DICRIM pour jeunes	Ville de Nice	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution du document lors de journées à thème, lors d'interventions dans les écoles ou à la rentrée mais aussi dans le cadre des associations sportives afin de former les jeunes à ces questions. • Cette action permet aux enfants ou aux élèves de ramener un document à la maison pour en discuter avec les parents et d'ainsi sensibiliser la famille entière. • Travailler avec le service de communication afin de mettre en forme le document pour le rendre ludique et adapté à la lecture pour les jeunes publics (jeunes compris entre 6 et 12 ans).
	Supplément journalistique	Supplément « Prévention des Risques » dans le journal officiel de la Métropole	Grenoble Alpes Métropole	<ul style="list-style-type: none"> • L'édition d'un supplément gratuit annexé au journal officiel de la collectivité permet à l'ensemble des acteurs touristiques d'être informés des risques présents sur le territoire • Cette initiative peut être exportée sur d'autres territoires à destination des touristes (édition de flyers, etc.)
	Centre de ressource	Le Pôle Montagne Risk de la Chamoniarde	Association La Chamoniarde	<ul style="list-style-type: none"> • L'exposition est constituée de panneaux explicatifs et de vidéos ludiques. • L'exposition traite des risques multiples pour les pratiquants de la montagne, de l'évolution de ces derniers en fonction du changement climatique et met également en place une multitude d'animations gratuites afin d'éduquer et de sensibiliser les jeunes à la montagne. • La responsabilisation individuelle dans un territoire aussi fréquenté que Chamonix est essentielle. Adopter une approche différenciée fondée sur le respect et la responsabilisation individuelle. • Chaque pratiquant, quelle que soit sa nationalité ou son niveau, doit se renseigner et connaître les risques avant de s'engager en montagne. Cette notion de responsabilisation est fondamentale pour gérer les comportements des visiteurs, qui doivent être informés des dangers potentiels.
		Bac à sable numérique – La Casemate	Grenoble Alpes Métropole	<ul style="list-style-type: none"> • Ce dispositif d'exposition permet de mieux comprendre l'aménagement des territoires de montagne contre les inondations en montrant l'action de différentes solutions mises en place (reforestation, seuils végétaux, barrage à sédiments, ...) pour lutter contre les inondations.
	Site internet	Site internet dédié à la Prévention des Risques Majeurs	Grenoble Alpes Métropole	<ul style="list-style-type: none"> • Le site internet de Grenoble Alpes Métropole permet à l'ensemble des personnes le souhaitant de s'informer sur les risques naturels et technologiques présents sur le territoire de la métropole. • Les informations dispensées sont certifiées et redirigent les personnes sur d'autres sites (agenda évènementiel autour de la question des risques naturels, les dispositifs d'aide aux particuliers, connaissance des bons réflexes en cas d'incident, documents réglementaires).
	Guide pratique	Elaboration du « Guide du petit débrouillard »	Communauté de communes Alpes d'Azur	<ul style="list-style-type: none"> • La distribution gratuite de ce guide pratique permet aux enfants d'obtenir des informations de manière ludique et autonome.
		Edition de guide pratique en cas d'incendies, inondations et autres risques majeurs	PNR des Baronnies provençales	<ul style="list-style-type: none"> • La création de plaquette préventives à destination des touristes permet de sensibiliser l'ensemble de la population (résidente et touristique) grâce à une diffusion au sein des lieux touristiques ainsi que par les écogardes du Parc Régional
	Sets de table	Création de Sets de table	PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras	<ul style="list-style-type: none"> • La mission GIRN a proposé à plusieurs restaurants la mise en place de sets de table sur le glissement de terrain. Ainsi, le phénomène est présenté de façon ludique et non anxiogène et permet aux personnes d'amorcer une discussion sur le phénomène. La formule peut s'adapter à tous types de territoires et tous types de risques naturels. • Ces sets de table permettent d'informer la population touristique des aléas présents sur le territoire de manière non contraignante. • De très nombreux échanges ont pu naitre et la majorité des gens a ainsi pu poser des questions qu'ils n'avaient pas osé poser avant.
Repères de crue	Pose de repères de crues historiques	PNR du Queyras	<ul style="list-style-type: none"> • La mutualisation des repères de crue sur le bassin du Guil permet de sensibiliser le grand public en y ajoutant également une exposition de photos historiques, éveillant ainsi l'intérêt du touriste. 	
	Pose d'un repère de crue sur les bords d'Arve	SM3A	<ul style="list-style-type: none"> • La pose des repères de crue sur le bassin de l'Arve éveille l'intérêt du touriste. Cela permet l'entretien de la mémoire collective sur le risque inondation ainsi qu'une culture du risque. 	

Catégorie	Format	Intitulé de la bonne pratique	Porteur	Enseignements
Animations dédiées	Journées à thèmes	Journée d'animations sur les risques naturels	PNR du Queyras	<ul style="list-style-type: none"> L'utilisation de nouveaux moyens de communication sur les risques naturels permet de transmettre une information préventive d'une façon ludique et non-anxiogène. Ainsi, la journée sur les risques naturels doit permettre de développer une culture du risque à travers un programme d'animation ludique et interactif (sortie de terrain, échange avec plusieurs personnalités scientifiques spécialisées, pièce de théâtre, conférence) Cette animation permet au territoire de mettre en valeur son patrimoine historique, culturel et environnemental tout en diffusant des informations préventives au sujet du tourisme en montagne.
		Journée internationale des Risques Naturels à Serres	SMIGIBA	<ul style="list-style-type: none"> L'organisation de la journée internationale des risques permet d'entretenir la culture du risque à travers le partage de la mémoire d'un territoire. Ainsi, la mise en avant du patrimoine culturel et environnemental s'accompagne d'une sensibilisation aux aléas naturels. Plusieurs intervenants extérieurs en profitent pour dispenser une présentation rapide des autres risques prépondérants sur le territoire, notamment les feux de forêts ainsi que la problématique de l'entretien des digues.
		Organisation d'une journée du patrimoine « Rendez-vous avec les Tabasous »	PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras et Communauté de communes du Briançonnais	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en valeur le patrimoine de la commune en montrant comment les montagnards se protégeaient des aléas naturels (batardeaux, etc.) et ce depuis plusieurs siècles, afin d'entretenir une mémoire collective. Faire le lien avec les systèmes d'alerte historique (cors des Alpes) et ceux actuels. La mise en valeur du patrimoine culturel constitue un atout permettant de diffuser des informations préventives aux touristes.
	Exposition permanente	Exposition Montagne et Risques Naturels Chambéry	Ville de Chambéry	<ul style="list-style-type: none"> Grâce à de nombreuses expériences, manipulations, quiz, maquettes interactives et jeux, les visiteurs découvrent le monde des sciences et des technologies dans un laboratoire naturel, la montagne. Cette exposition permanente permet de sensibiliser un public jeune à travers des activités ludiques et des informations au sujet du milieu montagnard.
	Soirées rencontre / Cinéma	Organisation de soirées « ciné débat » sur les risques naturels	PNR du Massif des Bauges	<ul style="list-style-type: none"> La maîtrise du risque peut être valorisée vis-à-vis des usagers du territoire par une approche décalée, à travers des supports touristiques comme des soirées ciné-films. Cette activité permet d'enrichir l'offre culturelle proposée aux touristes et habitants de la vallée tout en sensibilisant les usagers de la montagne aux risques naturels présents sur le territoire.
		Soirées rencontre autour des Risques Naturels	PNR du Queyras	<ul style="list-style-type: none"> Les soirées-rencontres pour le grand public animées par des écogardes contribuent à structurer une offre de ski de randonnée balisée et sécurisée, intégrant la sensibilisation aux risques naturels (avalanche) et au dérangement de la faune sauvage.
	Balade préventive	Balade estivale autour des Risques Naturels	SMIGIBA	<ul style="list-style-type: none"> Les balades estivales permettent d'allier la valorisation du patrimoine culturel et environnemental tout en entretenant la culture du risque en réhabilitant la mémoire locale grâce à l'émergence d'une culture multi-risques. Proposer plusieurs dates en partenariat avec les offices de tourisme.
		« Ecotraversée » en Ubaye, une pratique touristique responsable	Association Alpes Là	<ul style="list-style-type: none"> Ces randonnées itinérantes permettent de rencontrer différents acteurs de la montagne (scientifiques, associations, artistes, professionnels de la montagne et habitants faisant part de leurs témoignages sur de nombreux sujets), afin de découvrir et mieux connaître le territoire qu'ils traversent et ses enjeux. Ces différents regards donnent à voir un large éventail des enjeux auxquels est confronté un territoire de montagne. Diffuser dans l'ensemble des lieux accueillant des touristes le concept des Ecotraversées Alpines permettrait de mieux sensibiliser les personnes férues de montagne et avides d'informations concernant l'évolution de celle-ci.
		Ecole des risques en montagne		
	Pièce de théâtre	Elaboration d'une pièce de théâtre immersive	Université Grenoble Alpes	<ul style="list-style-type: none"> Cette pièce de théâtre participative mettant les individus en situation constitue un protocole d'enquête complet et original. Le retour d'expérience révèle que les informations officielles prennent davantage de place dans les choix effectués par les participants. Ce type d'animation permet à l'organisateur de capter un public de tous âges en alliant divertissement et sensibilisation. De plus, cette animation permet d'agrandir l'offre événementielle proposée par le territoire, que ce soit pour la saison hivernale ainsi qu'estivale tout en diffusant un message de prévention et de sensibilisation.
Réalisation d'une pièce de théâtre « Le torrent est partout »		PNR du Queyras	<ul style="list-style-type: none"> Le PNRQ a donc monté un partenariat avec la troupe de théâtre amatrice queyrassine « Mots et Merveilles » en leur proposant d'écrire une pièce racontant les crues de 1957 et de la jouer sur le territoire. Afin de les aider dans cette tâche, le PNRQ et le PETR ont demandé l'aide de Denis Cœur, historien spécialisé dans les risques naturels pour qu'il recherche dans les archives départementales des textes de témoignages. 	
Exposition itinérante	Exposition numérique itinérante sur les inondations	DREAL PACA	<ul style="list-style-type: none"> Développer des supports différenciés en fonction des publics cibles et déclinés à plusieurs échelles (locale, départementale, régionale...) Ex. panneaux pédagogiques pour le grand public (généralités, prise de conscience citoyenne, détails des inondations récentes par département, vigilance météorologique et prévision des crues, réduction de la vulnérabilité, types d'inondations) et panneaux plus techniques sur les dispositifs en place (objectifs et contenu des axes d'intervention des PAPIS, dispositifs de détection des crues soudaines et des pluies intenses) 	

Catégorie	Format	Intitulé de la bonne pratique	Porteur	Enseignements
Animations dédiées	Exposition itinérante	Exposition numérique itinérante sur les inondations	DREAL PACA	<ul style="list-style-type: none"> Développer des supports différenciés en fonction des publics cibles et déclinés à plusieurs échelles (locale, départementale, régionale...) Ex. panneaux pédagogiques pour le grand public (généralités, prise de conscience citoyenne, détails des inondations récentes par département, vigilance météorologique et prévision des crues, réduction de la vulnérabilité, types d'inondations) et panneaux plus techniques sur les dispositifs en place (objectifs et contenu des axes d'intervention des PAPIS, dispositifs de détection des crues soudaines et des pluies intenses)
	Sentiers thématiques	Réalisation d'un sentier thématique « Historique » sur le territoire Arlysère	Communauté d'agglomération Arlysère	<ul style="list-style-type: none"> Constituer un véritable support pédagogique à destination des publics scolaires et des touristes qui pourront ainsi partir à la découverte des adaptations dont ont fait preuve au fil des siècles les populations montagnardes. Une façon de valoriser à la fois le patrimoine culturel ainsi que le patrimoine géographique. Ce sentier permet à chacun d'apprendre à mieux connaître les risques spécifiques aux vallées de montagne et développer les comportements pour devenir acteur de sa propre sécurité.
		Réalisation d'un sentier pédagogique autour du torrent « Le Manival »	IRMa	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en valeur le patrimoine d'un territoire donné tout en diffusant des informations autour des risques présents sur ce dernier. Cela permet de faire passer un message dans un cadre ludique et récréatif.
		Sentier thématique autour d'Aiguilles	PNR du Queyras	<ul style="list-style-type: none"> Un chemin peut devenir une opportunité pour découvrir des pratiques, des événements ou des phénomènes qui marquent la vie en montagne. De plus, valoriser le patrimoine culturel et environnemental participe à l'enrichissement de l'offre touristique proposée par le territoire.
		Création d'un sentier découverte audiovisuelle autour des paravalanches de Celliers	ONF	<ul style="list-style-type: none"> Créer un point d'accueil et d'information (départ de télécabine, office de tourisme, refuge...), afin de valoriser les équipements existants et toucher le plus grand nombre (diffusion d'une plaquette de présentation du sentier, de films courts promotionnels, exposition d'une maquette du versant...) <p>Facteurs de succès et de difficultés pour la patrimonialisation du risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour « mettre en tourisme » il faut du contenu (scientifique, historique, artistique...). Il est plus facile d'aborder des événements plutôt anciens et n'ayant pas eu de conséquences catastrophiques (politiquement corrects) que de traiter des risques auxquels les populations sont confrontées régulièrement comme les inondations. Privilégier une approche par l'aléa plutôt que par le risque représente une forme de distanciation avec le lecteur. Par exemple si la commune ne veut pas qu'on parle du plan d'évacuation, il n'y a pas d'éducation au risque mais seulement à l'aléa. Généralement, il faut que les élus approuvent, ensuite les services suivent. Par exemple, le maire du Châtelard était réticent au début, mais le film a aidé à le convaincre car il véhiculait une connaissance intime du pays et une façon de se réapproprier les terres pour ceux qui sont revenus. Le film et la démarche associée offrent vraiment un lieu de convergence entre touristes et habitants, et aussi une offre relationnelle. Autre exemple, dans le cas des films diffusés dans les offices du tourisme en Maurienne, il y avait une forte demande des élus de ne pas inclure d'images anxiogènes. Il faut aussi des gens connus et reconnus pour porter le projet.
		Sentier de découverte des Maîtres du Mont déserté	ONF-RTM	<ul style="list-style-type: none"> Le but de ce sentier pédagogique est d'offrir une activité physique immersive en ciblant un public jeune. Cette « balade » accessible à tous et toutes permet de sensibiliser les marcheurs aux glissements de terrain tout en valorisant le patrimoine culturel. Intégrer le sentier dans l'offre touristique locale.
	Ecoguides/ Ecogardes	Ecoguides au sein du PNR des Baronnies Provençales	PNR des Baronnies Provençales	<ul style="list-style-type: none"> Echanger avec les habitants et visiteurs qui sillonnent ces secteurs de juillet à septembre, afin de les sensibiliser à la préservation de l'environnement et les inviter à avoir de bons comportements lors de baignades en rivière, des randonnées et découvertes « nature » dans le territoire.
		Recrutement de Gardes Régionaux Montagne au sein du PNR du Queyras	PNR du Queyras	<p>Les gardes montagne sont placés sous l'autorité de la direction du Parc. Travaillant en binôme ou seuls sur le terrain sur plusieurs sites à enjeux de fréquentation du Parc (itinéraires de ski de randonnée et de raquettes, domaines de ski hors-piste), leur rôle consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer la culture du risque avalanche auprès des pratiquants du ski de randonnées et de raquette ; Sensibiliser les pratiquants aux impacts environnementaux de leur activité comme le dérangement de la faune sauvage et notamment aux abords des zones d'hivernage du Tétrasyre et des domaines de ski alpin ; Informers les pratiquants sur l'outil Parc naturel régional et les lieux de découverte du territoire (patrimoines naturel et culturel) et transmettre les messages portés par le Parc du Queyras en lien avec sa Charte ; Recenser quantitativement et qualitativement la fréquentation et saisir les données sur un système d'information géographique ; Elaborer et conduire des animations itinérantes de sensibilisation du public (« maraudage ») aux risques naturels et à la richesse patrimoniale du Parc naturel régional du Queyras Contribuer aux observations de la faune sauvage Renforcer les capacités des acteurs locaux et régionaux en matière de prévention, d'information, de sensibilisation, et de surveillance du risque avalanche

Catégorie	Format	Intitulé de la bonne pratique	Porteur	Enseignements
Animations dédiées	Ecoguides/ Ecogardes	Recrutement de Gardes Régionaux Montagne au sein du PNR du Queyras	PNR du Queyras	<p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur les départs de randonnées • Exercices de recherche DVA • Animation d'un escape game • Conférences dans les salles polyvalentes et gîtes • Au cours de l'hiver 2022-2023, 452 personnes en raquettes et 1157 personnes à ski ont été contactées • Création d'emplois : annualisation d'un agent et «fidélisation» d'un saisonnier • Présence du Parc sur le terrain appréciée par les élus et les habitants (visibilité) • Une dynamique autour du ski de randonnée : implication du Parc dans un autre projet avec l'office de tourisme et les communes, renforcement des partenariats
Organisation de l'alerte et de la gestion de crise	Système d'alerte	Mise en place d'outils de surveillance et d'alerte des aléas naturels	Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer le service de surveillance (SDAL) et de téléalerte dans la gestion communale de la crise (PCS)
		Mise en place d'un « Système d'alerte Risques Majeurs »	Communauté des communes des Vallées de Thônes	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des campagnes de communication de manière régulière pour inciter les habitants et les touristes à s'inscrire au système d'alerte (affiche, formulaires d'inscription, campagne de communication via les réseaux sociaux de l'EPCI et des communes, communication dans les bulletins communaux et le journal intercommunal). C'est plus efficace quand les communes s'approprient bien la démarche. • En plus d'être un outil d'alerte de la population, c'est également un outil efficace dans le dispositif de gestion de crise des communes, leur permettant par exemple de mobiliser rapidement les équipes (agents et élus) en cas d'activation du PCS. Pour faciliter l'utilisation de cet outil par les communes, un SMS est généralement envoyé à tous les membres de la cellule de crise communale lors des exercices de gestion de crise organisés par les communes avec l'appui de la ComCom. • Il faut former les élus ou faire des rappels assez régulièrement pour qu'ils s'approprient le fonctionnement. • L'utilisation du système pour des événements réels (coupure d'eau par exemple) permet d'avoir davantage d'inscriptions et une meilleure connaissance du système auprès de la population.
		Prévention par les campings à destination des touristes	FRHPA Sud – Fédération des campings Sud de France PACA	<ul style="list-style-type: none"> • Information préventive des gestionnaires de camping et de leurs salariés, ainsi que des clients • Envoi de mails d'alerte et/ou de SMS aux gestionnaires le cas échéant pour mise en action des mesures prévues au cahier des prescriptions et de sécurité du camping • Affichage à destination des clients • Journées de sensibilisation aux risques météo et au comportement du feu • Formations au risque incendie et manipulation des extincteurs
	Mise en place d'un automate d'alerte dans la vallée de Chamonix	Mairie de Chamonix	<ul style="list-style-type: none"> • Le système d'alerte est disponible devant chaque porte d'entrée de bâtiments et/ou résidences. Ainsi, l'inscription du touriste et/ou résident sur l'automate se fait facilement et ne demande pas de contraintes supplémentaires. 	
Application participative	Grenoble CivicLab#3 – Création de l'application « VigiTorrents »	Grenoble Alpes Métropole	<ul style="list-style-type: none"> • Vigi-Torrents est une application mobile dédiée à la connaissance des torrents de la métropole et à la vigilance entre riverains et usagers, notamment amont et aval, en cas de forte pluie, par le signalement de signes annonciateurs de crues torrentielles. Elle est destinée à l'ensemble de la population ainsi qu'aux acteurs du tourisme. • Les alertes existantes sont basées sur la pluviométrie mais les modèles de prévisions ne sont pas optima dans les configurations montagneuses : les prévisions sont donc peu fiables et les alertes souvent non pertinentes. • L'outil Vigi-Torrents est complémentaire aux prévisions météo via le signalement par les usagers et riverains des cours d'eau torrentiels qu'ils connaissent bien, d'observations fines liées à la pluie, faites in situ et en temps réel. Bonus, ces observations pourraient être conservées pour alimenter la mémoire des événements sur le territoire ! 	

Recommandations

Recueil de bonnes pratiques risque et tourisme - Propositions de recommandations

Ces recommandations s'adressent aux professionnels du tourisme ainsi qu'aux acteurs territoriaux en charge de la prévention des risques naturels dans les territoires de montagne. Elles s'appuient sur les enseignements et retours d'expérience formulés par les acteurs de terrain dans le cadre du présent recueil de bonnes pratiques sur le massif alpin.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

S'ils représentent une contrainte forte pour les territoires de montagne, les risques naturels sont également un patrimoine naturel et humain, à même de stimuler la curiosité des habitants et des touristes. Leur valorisation peut alors constituer une source d'attractivité pour le territoire.

Généralement, il faut que les élus approuvent la démarche, ensuite les services suivent. Il faut aussi des gens connus et reconnus pour porter le projet.

Recommandations applicables à plusieurs formats :

- Communication non anxiogène
- Caractère immersif, ludique et interactif
- Personnalisation selon les publics
- Collaboration avec l'écosystème local,
- Innovation technologique,
- Mise en valeur du patrimoine

SUPPORTS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Intégrer à l'offre touristique locale des supports d'information sur les risques pour sensibiliser la population touristique de manière non contraignante (ex. sets de table sur les risques naturels distribués aux restaurants, magazines des offices de tourisme, supplément gratuit annexé au journal officiel de la collectivité).

Constituer des lieux d'exposition permanente sur les risques naturels et sur les impacts du changement climatique pour les pratiquants de la montagne (ex. Office de Haute Montagne à Chamonix, exposition Montagne et Risques Naturels à Chambéry).

Utiliser les nouveaux moyens de communication sur les risques naturels afin de transmettre l'information préventive d'une façon ludique et non-anxiogène.

Adopter une approche différenciée fondée sur le respect et la responsabilisation individuelle dans les territoires à forte fréquentation touristique.

Développer des supports ludiques, attractifs et adaptés à la lecture par les jeunes publics (ex. Bandes Dessinées, DICRIM pour jeunes). Scénariser des personnages sympathiques auxquels le lecteur aura envie de s'identifier.

Associer différents supports d'information sur les risques et sur l'histoire du territoire pour éveiller l'intérêt des touristes (ex. repères de crues et exposition photos, témoignages...).

Concevoir des parcours immersifs et des supports pédagogiques à destination des touristes et des habitants, leur permettant à la fois de découvrir l'adaptation aux risques naturels dont ont fait preuve au fil des siècles les populations montagnardes, de mieux comprendre l'action de différentes solutions mises en place et de développer les comportements pour devenir acteur de sa propre sécurité (ex. sentiers pédagogiques avec panneaux d'information numérotés sous forme de jeu de piste, maquettes, bac à sable numérique, expériences et manipulations interactives, quiz, jeux...).

Développer des supports différenciés personnalisés en fonction des publics cibles (ex. panneaux pédagogiques pour le grand public et panneaux plus techniques sur les dispositifs de prévention pour les professionnels) et déclinés à plusieurs échelles (locale, départementale, régionale...).

ANIMATIONS DÉDIÉES

Recruter des gardes locaux en saison hivernale et estivale (ex. écocardes, écouguides, gardes montagne) ou former les écocardes existants à la communication des risques et les déployer sur le terrain sur les sites à enjeux de fréquentation du territoire (sentiers de randonnée, itinéraires de ski de ran-

donnée et de raquettes, domaines de ski hors-piste, lieux de baignade...), afin de :

- développer la culture du risque auprès des pratiquants de la montagne,
- sensibiliser les pratiquants aux impacts environnementaux de leur activité comme le dérangement de la faune sauvage,
- recenser quantitativement et qualitativement la fréquentation et saisir les données sur un système d'information géographique,
- élaborer et conduire des animations itinérantes de sensibilisation du public (maraudage) aux risques naturels et à la richesse patrimoniale du territoire,
- renforcer les capacités des acteurs locaux et régionaux en matière de prévention, d'information, de sensibilisation, et de surveillance des risques naturels.

Développer des animations participatives mettant les individus en situation (ex. [pièce de théâtre Sain et sauf ?](#)). Ce type d'animation permet à l'organisateur de capter un public de tous âges en alliant divertissement et sensibilisation. C'est également un protocole d'enquête original sur la perception des risques.

Valoriser la maîtrise du risque vis-à-vis des usagers du territoire par une approche décalée, à travers des supports touristiques (ex. [soirées ciné-débat](#)). Cette activité permet d'enrichir l'offre culturelle proposée aux touristes et habitants de la vallée tout en sensibilisant les usagers de la montagne aux risques naturels présents sur le territoire.

Construire un programme d'animation ludique et interactif (ex. [sortie de terrain, échange avec des personnalités scientifiques spécialisées, pièce de théâtre, conférence](#)) permettant au territoire de mettre en valeur son patrimoine historique, culturel et environnemental tout en diffusant des informations préventives aux touristes.

Travailler avec l'écosystème d'acteurs local (ex. [professionnels du tourisme, artistes, compteurs, troupes de théâtre...](#)).

Mettre en valeur le patrimoine communal en montrant comment les montagnards se protégeaient

des aléas naturels (batardeaux, etc.) et ce depuis plusieurs siècles, afin d'entretenir une mémoire collective. Faire le lien entre les systèmes d'alerte historique (ex. [cors des Alpes](#)) et ceux actuels.

Pour les sentiers pédagogiques :

- Intégrer le sentier dans l'offre touristique locale (ex. [Sentier de découverte des Maîtres du Mont déserté](#)).
- Créer un ou plusieurs points d'accueil et d'information sur le sentier de découverte (départ de télécabine, office de tourisme, refuge...), afin de toucher le plus grand nombre (ex. [sentier découverte audiovisuelle autour des paravalanches de Celliers](#)).
- Valoriser les équipements existants (diffusion d'une plaquette de présentation du sentier, de films courts promotionnels, exposition d'une maquette du versant).
- Implanter des panneaux d'information sur les aléas (torrents, glissements de terrain, sites avalancheux...) mais également sur les lieux des dégâts dans les villages.
- Organiser des visites guidées en proposant plusieurs dates en partenariat avec les offices de tourisme pour permettre la transmission d'information notamment sur les documents règlementaires (DICRIM, PCS).

Organiser des randonnées itinérantes sur plusieurs jours permettant de rencontrer différents acteurs de la montagne (scientifiques, associations, artistes, professionnels de la montagne et habitants faisant part de leurs témoignages sur de nombreux sujets), pour permettre aux touristes de découvrir et mieux connaître le territoire qu'ils traversent et ses enjeux (ex. [Ecotraversée](#) » en Ubaye).

SYSTÈMES DE SURVEILLANCE ET D'ALERTE

Mener des campagnes de communication de manière régulière pour inciter les habitants et les touristes à s'inscrire au système d'alerte (affiche, formulaires d'inscription, campagne de communication via les réseaux sociaux de l'EPCI et des communes, communication dans les bulletins communaux et le journal intercommunal). C'est plus efficace quand les communes s'approprient bien la démarche.

Afficher le système d'alerte devant chaque porte

d'entrée de bâtiments et/ou résidences pour faciliter l'inscription du touriste et/ou résident sur l'automate d'alerte sans contraintes supplémentaires.

Il faut former les élus ou faire des rappels assez régulièrement pour qu'ils s'approprient le fonctionnement.

L'utilisation du système pour des événements réels (coupure d'eau par exemple) permet d'avoir davantage d'inscriptions et une meilleure connaissance du système auprès de la population.

Diffuser des mails d'alerte et/ou des SMS aux gestionnaires de camping le cas échéant pour mise en action des mesures prévues au cahier des prescriptions et de sécurité.

Déployer des applications participatives dédiée à la connaissance des torrents et à la vigilance entre riverains et usagers, notamment amont et aval, en cas de forte pluie, par le signalement de signes annonciateurs de crues torrentielles (ex. [application Vigi-Torrents sur Grenoble-Alpes-Métropole](#)). Ces observations peuvent être conservées pour alimenter la mémoire des événements sur le territoire.

Communiquer et diffuser la connaissance sur les risques de manière non-anxiogène, afin de dépasser l'éco-anxiété (vu les événements récents et leur couverture médiatique) et mieux informer sur les niveaux de vigilance (ex. depuis la tempête Alex, les gens ne viennent plus dès qu'il pleut et cela nuit à l'attractivité du territoire).



Soutenu par



RÉALISATION

Directrice de la publication et pilote de l'étude :

Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC (AFPCNT)

Contributeurs :

Benjamin EINHORN, Florence MARCHON, Guillaume TRIAIRE - PARN

Clara ALLYOJGHAZI, Maria FERNANDA MANRIQUE - AFPCNT

CONTACT

AFPCNT (Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques)

CONCEPTION GRAPHIQUE

Valérie SCOTTO DI CESARE - Studio VSDCom

PUBLICATION

Mars 2025